

CEDEAO : "Des leçons à retenir des sanctions contre le Mali"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 22 JUILLET 2022

1144

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Insécurité

Les FAMa à l'épreuve du feu



Genre et gouvernance inclusive : Les femmes montent au créneau !



Communauté rwandaise à la Primature : Bientôt une mission ministérielle au Rwanda



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

21 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

738

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

540 362 Vaccinations incomplètes

1 450 638 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 208

Guéris

30 376

Décès

737

dont 17 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.17



P.24



/ Une /



Insécurité : Les FAMA à l'épreuve du feu

P.5

/ Brèves /



Mali : 2 militaires de la forsat tués dans une attaque contre la gendarmerie de Kolokani

P.14

Mali : L'armée malienne annonce avoir été victime d'attaques "terroristes"

P.14

MINUSMA : Le Mali suspend les rotations militaires de la mission

P.14

Réussite de la transition et conditions sécuritaires d'Ansongo et environs :

IRGANDA saisit le PM MAÏGA 15

P.15

Mali : Des attaques simultanées contre l'armée à Kolokani et Douentza

P.15

/ Actualité /



MALI – MINUSMA : « Exit strategy » enclenchée ?

P.17

Mise sous mandat de dépôt d'un enseignant à Kéniéba (Kayes) : Les surveillants du bac ont boudé les salles d'examens

P.19

Genre et gouvernance inclusive : Les femmes montent au créneau !

P.20

/ Politique /



Communauté rwandaise à la Primature : Bientôt une mission ministérielle au Rwanda

P.23

Réussite de la transition : La société civile lance son projet de veille citoyenne

P.24

CEDEAO : "Des leçons à retenir des sanctions contre le Mali"

P.25

Moussa ag Acharatoumane : "Nous avons besoin de l'action des partenaires internationaux pour combattre DAESH"

P.30

Refondation du Mali : Des insignes pour valoriser des légitimités traditionnelles et culturelles

P.31

/ Culture & société /



AMI YEREWOLO : « La politique au Mali EST K.-O., mais la culture est encore debout »

P.32

/ International /



Entre Paris et Conakry : Les contours d'un rapprochement militaire

P.34

Afrique de l'Ouest : Emmanuel Macron projette de se rendre en septembre à Niamey

P.35

/ Sport /



BASKETBALL : Hamchetou insiste sur l'écoute mutuelle

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Insécurité | Les FAMA à l'épreuve du feu

Avant-hier mercredi 20 juillet, l'Etat-major Général des Armées publiait un communiqué victorieux annonçant une cinquantaine de terroristes neutralisés et plusieurs matériels détruits par les FAMA. De façon plus précise, « **l'État-major Général des Armées informe l'opinion que la dynamique offensive des FAMA se poursuit toujours pour rechercher et détruire les terroristes et leurs sanctuaires dans le cadre du plan Maliko et de l'Opération Kèlètigui. Depuis le dernier communiqué hebdomadaire daté du 24 juin 2022, les FAMA ont consolidé les succès tactiques avec des actions majeures contre des terroristes, de plus en plus fébriles et orientant désormais leurs actions désespérées et pressions sur les paisibles populations civiles** ».

Ainsi, dans les airs comme le 10 juillet 2022, à bord de 02 hélicoptères dont 01 de combat et l'autre de transport, dans le village de



Niondo, près de Segué dans la commune de Dialassagou ou sur terre sur l'axe Sévaré-Gao-Sévaré en escorte d'une centaine de véhicules civils au cours de laquelle les FAMA ont neutralisé une quinzaine d'EEL placée sur la RN-16 pour empêcher la libre circulation des personnes et des biens.

Ces offensives se font dans le cadre de diverses opérations en cours dont Maliko, Siguida Lakana ou encore Tadjj Gnini...

Mais voilà que 24 heures après tôt ces annonces, hier matin 21 juillet 2022, comme pour attester leur présence sur le terrain, les localités de Douentza, Koro, Thy (Sévaré), Bapho, Ségou et Kolokani ont été attaqués par des hordes terroristes.

Il est à signaler que les zones attaquées sont géographiquement éloignées les unes des autres et les modus operandi vont des véhicules piégés ou bourrés d'explosifs à des tirs d'obus sur un camp (Ségou) ou encore « des attaques complexes et simultanées » (Kolokani).

Plus que la simultanéité, la parfaite synchronisation de ces attaques ne saurait procéder d'un quelconque hasard. Les terroristes, malgré les pertes infligées, résistent, s'organisent et attaquent. Est-ce seulement des « tentatives désespérées et coordonnées des terroristes de la Katibat Macina, caractérisées par des attaques complexes et simultanées ? ». Ou une vraie menace à prendre au sérieux. L'épreuve de feu des FAMA se poursuit.

(LIRE EN ENCADRE LE COMMUNIQUÉ N° 049 DU 21 JUILLET 2022 DE L'ÉTAT - MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES)

■ Moctar SOW

MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMEES



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUÉ N°049 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que les Forces Armées Maliennes ont contenu et maîtrisé les tentatives désespérées et coordonnées des terroristes de la Katibat Macina, caractérisées par des attaques complexes et simultanées, tôt ce matin 21 juillet 2022, dans les localités de Douentza, Koro, Thy (Sévaré), Bapho, Ségou et Kolokani comme suit.

Aux environs de 06h30 à Douentza, attaque au véhicule piégé suivi de tirs dirigés contre le Poste de Commandement du Groupement Tactique Inter Armes "Débo" stationné dans ladite localité. Le bilan de cette attaque est le suivant :

Côté FAMA : 01 mort, 15 blessés et 03 véhicules endommagés tous dus au souffle de la déflagration.

Côté Terroristes : 03 morts dont 01 à bord du véhicule piégé et 04 autres neutralisés lors des combats, 01 PM, 01 Poste radio de type YT et 01 téléphone portable récupérés. Les FAMA ont immédiatement procédé au bouclage de la ville suivi d'un ratissage.

A Koro aux environs de 05h15, un véhicule bourré d'explosifs, destiné contre les FAMA de la localité, a explosé avec ses occupants à environ 01 km sans faire de victime ni de dégâts matériels auprès de la population ou des FAMA. Les renseignements recueillis sur le véhicule et la plaque d'immatriculation étrangère sont en cours d'exploitation.

A Mopti, un véhicule Toyota de couleur blanche double cabine, bourré d'explosifs et destiné contre les FAMA a été retrouvé embourbé à 30 mètres environs de la RN-16 et à 500 mètres du poste de contrôle de Thy, non loin de la ville de Sevaré. Les équipes EOD FAMA ont procédé, aux environs de 13h30, à la destruction sans dommage dudit véhicule sur place.

A Bapho, 03 tirs d'obus ont visé l'emprise militaire sans faire de victime ni de dégâts matériels.

Egalement à Ségou, 02 Obus ont visé le camp militaire, sans faire de victime ni de dégâts matériels. Les opérations aéroportées, toujours en cours, ont été menées immédiatement sur la zone de provenance des tirs, localisées sur la rive gauche du fleuve Niger. Il est à noter que tous les obus ont été tirés entre 05h32 et 05h35.

A Kolokani, aux environs de 05h30, des attaques complexes et simultanées ont visé le détachement de la Force Antiterroriste et la Brigade Territoriale de la Gendarmerie avec un bilan, côté FAMa, de 02 morts, 03 blessés et de nombreux véhicules particuliers incendiés.

Suite à ces différentes attaques, la précision du renseignement a permis de poursuivre les assaillants avec les unités au sol appuyées par une offensive aérienne qui a permis une frappe contre un regroupement d'une douzaine de véhicules et de motos localisé dans la zone de Tola à 22 km au Sud-Ouest de Mourdiah entièrement sur haute surveillance et bouclée par les FAMa.

L'Etat-major Général des Armées présente ses condoléances aux familles et souhaite prompt rétablissements aux blessés. Il remercie et magnifie le soutien très appréciable et remarquable de la population.

L'Etat-major Général des Armées rassure que la traque des terroristes continue dans le cadre du Plan Maliko et de l'Opération Kèlètigui et que les FAMa assureront pleinement leur mission de défense de l'intégrité territoriale et de protection des personnes et leurs biens.

L'Etat-major Général des Armées rappelle que les FAMa restent engagées et respectueuses des strictes règles d'engagement qui encadrent leurs actions.

Bamako, le 21 juillet 2022

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES

LE
DIRECTEUR
COLONEL SOULEYMANE DEMBELE
Chevalier de l'Ordre national

■ Jeune Afrique



À #Marrakech, à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires, le directeur général de #Africa50, filiale de la Banque africaine de développement chargée des infrastructures, a fait un pas inédit vers les fonds souverains du continent.



■ Mali Actu



Après la première journée du Baccalauréat malien à Kéniéba, commencé, lundi dernier, les surveillants des Centres de Lafiabougou 2è Cycle, du Lycée de Kéniéba, de Ballabougou 2è Cycle ont décidé de suspendre leurs activités de surveillance. Ce, suite à la mise sous mandat de dépôt d'un des leurs, du nom de Balla Sogoba.



■ Livres AU Sénégal



COMMENT LES ARABES SONT VENUS ÊTRE DANS LE NORD DE L'AFRIQUE

L'esclavage arabe avait déjà commencé en Afrique plus de 700 ans avant la traite transatlantique européenne des esclaves.

La traite des esclaves a commencé quand les Arabes ont envahi l'Afrique du Nord pour la première fois au 7e siècle après JC. La première entrée arabe en Afrique a été par Kemet. Ils l'ont rebaptisée Égypte et ont pris possession des pyramides kémétiques, de l'art et des cercueils déterrants les noirs africains pour un profit.

Un général militaire arabe nommé général Amir Aben Hélas, a envahi l'Égypte en décembre 639 après JC. Amir avait réussi à conquérir l'Égypte et a conquis d'autres endroits comme la Tunisie et l'ouest de la Libye.

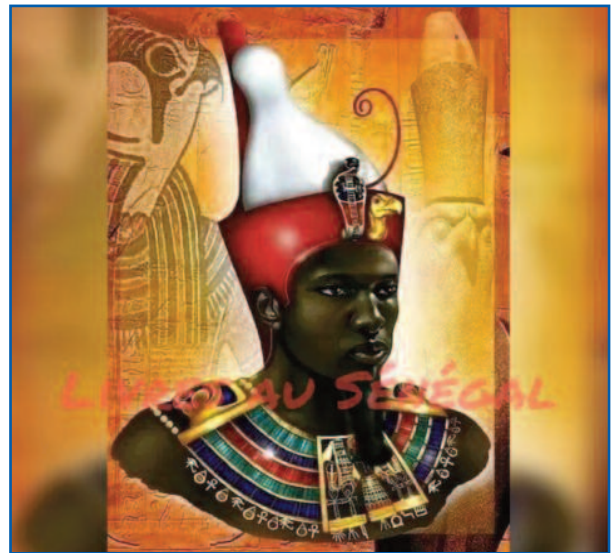
Une fois ces zones complètement conquises par les arabes, ils ont imposé des hommages à 360 esclaves dans toutes les régions qu'ils occupaient et contrôlaient.

Avec cette traite islamique d'esclaves en Afrique, les Nord-Africains ont été islamisés par leurs maîtres esclaves arabes

Et aujourd'hui, beaucoup d'Africains se font passer pour des musulmans sans savoir comment les propriétaires d'une telle religion ont brutalement asservi leurs ancêtres noirs africains pendant plus de 700 ans.

Rappelez-vous qu'à chaque fois que vous voyez un égyptien moderne prétendre être d'origine nord-africaine

L'astrologue Ankh



■ Mamoutou Dante



Loi de finances 2023 : le ministre de l'Économie et des Finances lance les travaux de l'arbitrage politique.

Dans le cadre de l'élaboration du Budget d'Etat pour le compte de l'année budgétaire 2023, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU, a entamé la séance de l'arbitrage politique, ce jeudi 21 juillet 2022.

La séance de l'arbitrage politique du Budget d'Etat constitue un véritable dialogue de gestion entre le ministère de l'Économie et des Finances et les ministres sectoriels ainsi que les premiers responsables des Institutions et des autorités indépendantes. Elle a pour but d'affiner la qualité de la programmation budgétaire et d'accroître l'efficacité de la dépense publique de l'Etat. Ces rencontres permettent d'obtenir un consensus sur les allocations budgétaires prévues pour le budget 2023 dont il s'agira de confirmer ou pas les proposi-

tions retenues lors de l'arbitrage technique et éventuellement de partager avec le Ministre de l'Economie et des Finances d'autres préoccupations afin d'apporter les solutions.

Cette séance de l'arbitrage politique dite « ministérielle » fait suite à la première phase dite « arbitrage technique qui donne lieu aux discussions entre la Direction Générale du Budget, la Direction Nationale pour la Planification du Développement et les services de la primature, des différents Ministères ainsi que ceux des Institutions de la République et des Autorités Indépendantes. Chacun d'entre eux préparant ses propositions qui comprennent la reconduction des moyens indispensables au maintien des services publics, les souhaits de mesures nouvelles à mettre en place et pour lesquelles des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires et/ou les propositions d'économies budgétaires.

La loi de finances de l'année, communément appelée budget de l'Etat, prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Ce budget constitue le principal instrument d'opérationnalisation des politiques publiques et reflète les priorités du Gouvernement en matière de recettes et de dépenses. Au terme de cette séance, prévue le 02 août 2022, le maximum de consensus obtenu permettra au ministère de l'Economie et des Finances d'élaborer l'avant-projet de budget d'Etat qui sera présenté au Premier ministre lors d'un Conseil de Cabinet organisé à cet effet. Ensuite, le projet de budget d'Etat sera présenté en Conseil des Ministres pour son adoption, et par la suite, il sera approuvé par le Conseil National de Transition au plus tard le 31 décembre 2022.

Liste des structures concernées par les séances d'arbitrage du projet de budget 2023 :

- Présidence de la République ;
- Primature ;
- Les Ministères ;
- La Cour Suprême ;
- La Cour Constitutionnelle ;
- La Haute Cour de Justice ;
- La haut Conseil des Collectivités Territoriales ;
- Le Conseil Économique, Social et Culturel ;
- Le Médiateur de la République ;
- L'Agence Nationale de la Sécurité d'Etat ;
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Le Comité National de l'Égal Accès aux Médias d'Etat ;
- La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières ;
- L'Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- L'Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite ;
- Le Bureau du Vérificateur Général ;
- La Haute Autorité de la Communication ;
- La Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Le Délégué Général des Elections ;
- L'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations et Service Public ;
- Les Gouverneurs des Régions du Mali et du District de Bamako.



■ Financial Afrik



C'est une décision inédite que l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT) de Guinée a pris ce jeudi 21 juillet 2022. Le régulateur a infligé une amende symbolique d'un peu plus d'un million (1.000.000 USD) de dollars américains, soit 9,5 milliards de francs guinéens, à Orange Guinée pour perturbation du réseau téléphonique entre 30 juin et le 1er juillet 2022.



■ L'ESSOR



Une forte pluie s'est abattue sur Bamako, mercredi 20 juillet, inondant des rues, avenues et boulevards. Les eaux ont débordé dans plusieurs habitations et bâtiments publics dans certains quartiers de Bamako



Financial Afrik



Changement de tête à la direction générale de la filiale béninoise de la Banque Sahelo-Saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC). Depuis le 1er juillet 2022, les rênes managériales de l'établissement bancaire ont été transmises par Adeboké Affamé, qui les a tenues au cours des 18 derniers mois, à Charles Isaac Fiberesima.
#Alerte #BSIC #BSICBénin #CharlesIsaacFiberesima



Awa Sylla



Dites lui que Boko haram aussi a fait des victimes au Cameroun et l'impérialisme empêche le Cameroun de se développer. Au moins nous avons un jardin zoologique aménagé et le Cameroun? Dites lui aussi je veux qu'il me débloque c'est la démocratie oh.



Malick Konate



Bamako : les voies publiques inondées par des occupants
La ville de Bamako est confrontée à un phénomène qui rend la mobilité difficile et presque impossible sur certaines artères de la capitale. Il s'agit de l'occupation de devantures des routes par les vendeurs et les artisans. Ils y étalent leurs produits ou installent leurs kiosques. Nous nous sommes intéressés au sujet et avons rencontré différents acteurs : des vendeurs aux autorités via les usagers de routes.



« Quand on est emmerdé par une affaire, il faut susciter une affaire dans l'affaire et si nécessaire, une autre affaire dans l'affaire de l'affaire jusqu'à ce que plus personne n'y comprenne plus rien. » Charles PASQUA
#Bèki_Takè

Paul Diarra



LE PORTE PAROLE DE L'ONU DEPUIS NEW-YORK À PROPOS DE L'EXPULSION DE MICHEL SALGADO DU MALI

Selon Farhan Haq, le personnel de l'ONU ne peut pas être déclaré persona non grata - c'est contraire aux obligations de la Charte des Nations unies, y compris celles concernant les privilèges et l'immunité de l'ONU et de ses équipes.

Vrai ou faux ?

Les spécialistes du droit international sont interpellés.



■ Dicko 24

Info

#Sevaré "Un véhicule Toyota double cabine à contourné le poste de contrôle de thy pour rentrer à sevaré hier nuit. Heureusement à cause de la pluie d'hier le véhicule a foncé dans la boue. Ce matin après vérification de l'information une équipe des famas est allée sur les lieux. Le dit véhicule est trouvé bourré d'explosifs. Les famas contrôle la situation."



■ Casimir Sangala

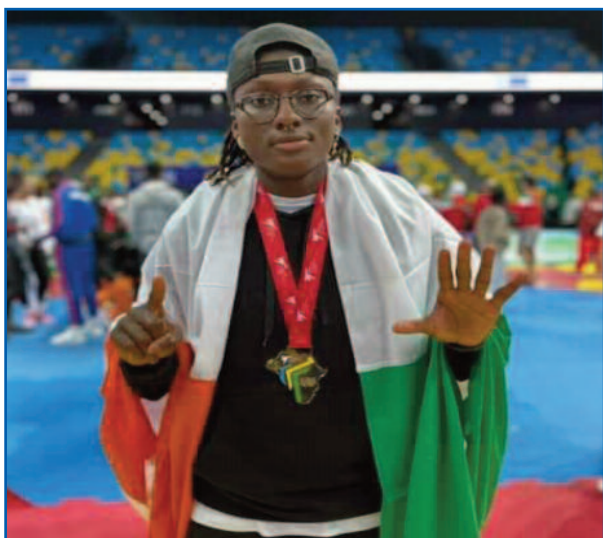
Sévaré, Koro, Douentza, Bafo, Ségou, Kolokani : le bilan aurait pu être plus lourd. Rip aux victimes et courage aux FAMAS.



■ Équipe de Côte d'Ivoire de Football

#EDCIF
APRÈS GBAGBI, C'EST GBAGBI !

La petite merveille du taekwondo ivoirien toutes catégories confondues Homme/Dame, Ruth Gbagbi, a encore fait sienne... En effet, le Samedi 16 juillet, lors du championnat d'Afrique au Rwanda, la dame de fer de "S'amusement dans palabre" a obtenu son sixième titre de championne d'Afrique consécutif. Félicitations !



■ Moussa Doucouré



ALERTE : Riposte syndicale

Le Directeur de l'Académie d'Enseignement "DAE" de KÉNIÉBA doit démissionner pour le bon déroulement du reste du processus des examens de fin d'année 2022. Il n'est pas compétent à diriger l'Académie d'Enseignement "AE". Le DAE de KÉNIÉBA ne maîtrise pas les textes élémentaires qui orientent l'éducation nationale.



■ Fier d'être Malien.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DE LA FORCE BARKHANE

N'Djamena le 20 juillet 2022

- Opération Barkhane -
Accident de la circulation à Ayorou

Le 19 juillet, vers 20h, à la sortie de la ville d'Ayorou, un véhicule de la Force Barkhane a renversé accidentellement une personne qui se trouvait au bord de la route. La victime a été évacuée vers l'hôpital de Tillabéri ; elle est décédée à l'hôpital des suites de ses blessures dans la nuit.

La Force Barkhane déplore cet accident et transmet ses sincères condoléances à la famille de la victime. La Force Barkhane coopère avec les autorités nigériennes pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Contacts média :

Porte parole de la Force Barkhane
62 93 38 04

■ Ouverture Média



Ouverture Média - OM est avec Aba Waigalo.

#OM INFO : #Urgent

Vers 5h du matin de ce jeudi, le détachement de la FORSAT et le camp de la gendarmerie de Kolokani ont été attaqués par des Terroristes venus à bord d'un Pick-up et des motos. Les éléments de la FORSAT auraient pu repousser l'attaque mais la gendarmerie a pris feu par les assaillants.

Plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés et bilan des personnes

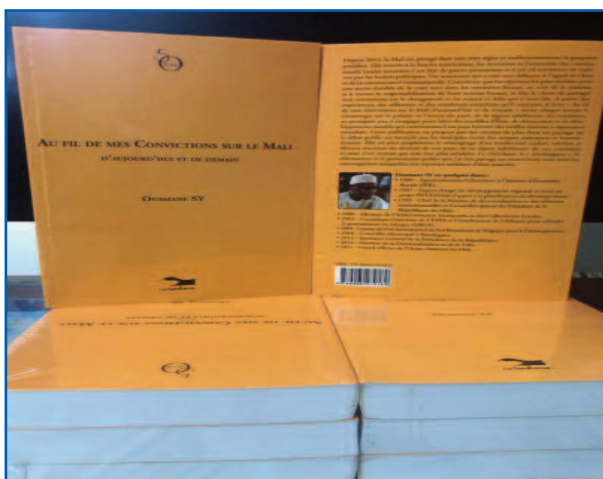
varie de 1 à 4 agents tués selon les sources locales. Nous y reviendrons pour plus de détails. #TD



■ SY Ousmane



Mon livre qui vient de paraître est disponible à librairie Ba du Grand Hôtel pour ceux qui à Bamako. La version numérique n'est pas encore disponible.



■ Gouvernement du Mali



MEF-infos .

—//—

Loi de finances 2023 : le ministre de l'Économie et des Finances lance les travaux de l'arbitrage politique. Dans le cadre de l'élaboration du Budget d'Etat pour le compte de l'année budgétaire 2023, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU, a entamé la séance de l'arbitrage politique, ce jeudi 21 juillet 2022. La séance de l'arbitrage politique du Budget d'Etat constitue un véritable dialogue de gestion entre le ministère de l'Économie et des Finances et les ministres sectoriels ainsi que les premiers responsables des Institutions et des autorités indépendantes. Elle a pour but d'affiner la qualité de la programmation budgétaire et d'accroître l'efficacité de la dépense publique de l'Etat. Ces rencontres permettent d'obtenir un consensus sur les allocations bud-

gétaires prévues pour le budget 2023 dont il s'agira de confirmer ou pas les propositions retenues lors de l'arbitrage technique et éventuellement de partager avec le Ministre de l'Économie et des Finances d'autres préoccupations afin d'apporter les solutions.

Cette séance de l'arbitrage politique dite « ministérielle » fait suite à la première phase dite « arbitrage technique qui donne lieu aux discussions entre la Direction Générale du Budget, la Direction Nationale pour la Planification du Développement et les services de la primature, des différents Ministères ainsi que ceux des Institutions de la République et des Autorités Indépendantes. Chacun d'entre eux préparant ses propositions qui comprennent la reconduction des moyens indispensables au maintien des services publics, les souhaits de mesures nouvelles à mettre en place et pour lesquelles des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires et/ou les propositions d'économies budgétaires.

La loi de finances de l'année, communément appelée budget de l'Etat, prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Ce budget constitue le principal instrument d'opérationnalisation des politiques publiques et reflète les priorités du Gouvernement en matière de recettes et de dépenses. Au terme de cette séance, prévue le 02 août 2022, le maximum de consensus obtenu permettra au ministère de l'Économie et des Finances d'élaborer l'avant-projet de budget d'Etat qui sera présenté au Premier ministre lors d'un Conseil de Cabinet organisé à cet effet. Ensuite, le projet de budget d'Etat sera présenté en Conseil des Ministres pour son adoption, et par la suite, il sera approuvé par le Conseil National de Transition au plus tard le 31 décembre 2022.

Liste des structures concernées par les séances d'arbitrage du projet de budget 2023 :

- Présidence de la République ;
- Primature ;
- Les Ministères ;
- La Cour Suprême ;
- La Cour Constitutionnelle ;
- La Haute Cour de Justice ;
- La haut Conseil des Collectivités Territoriales ;
- Le Conseil Économique, Social et Culturel ;
- Le Médiateur de la République ;
- L'Agence Nationale de la Sécurité d'Etat ;
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Le Comité National de l'Égal Accès aux Médias d'Etat ;
- La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières ;
- L'Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- L'Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite ;
- Le Bureau du Vérificateur Général ;
- La Haute Autorité de la Communication ;
- La Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Le Délégué Général des Elections ;
- L'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations et Service Public ;
- Les Gouverneurs des Régions du Mali et du District de Bamako.

LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPEE POUR RAISON DE SANTE



Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance,
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories,
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle

Les pièces constitutives du dossier de demande anticipée pour raison de maladie

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande de Pension de retraite	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur, éventuellement rempli par les précédents sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait moins de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale
Certificat médical	Médecin traitant et médecin-conseil INPS	Médecin traitant et médecin-conseil INPS
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur	L'employeur (bulletins de salaire, indemnité de départ à la retraite, etc.)
Certificat de vie des enfants de 1 à 13 ans	Autorité municipale	Autorité municipale
Certificat de fréquentation scolaire des enfants de 14 ans plus.	Autorité scolaire	Autorité scolaire
Pièces d'états civils non déclarées au moment de l'immatriculation	Autorité municipale	Autorité municipale : * pièces d'état-civil des enfants non déclarés par l'assuré «pièces d'état-civil des mariages non déclarés par l'assuré

Calcul de la pension de retraite anticipée pour raison de santé

La pension de retraite anticipée pour raison de santé est calculée sur les mêmes bases que la pension de retraite normale à savoir :

- la rémunération mensuelle moyenne (RMM) des rémunérations soumises à cotisation au cours des huit dernières années d'activité ;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2% ;
- le nombre d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation ou années ou durée d'assurance [DA].

Le montant de la pension de retraite anticipée pour raison de santé (pension principale PP) sobtient en appliquant la formule suivante :

$$PP = RMM \times TA \times DA$$

Exemple :

Un assuré âgé de 54 ans comptant 17 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

La pension de l'intéressé se calcule comme suit :

- la rémunération mensuelle moyenne (RMM) :
9 463 616 FCFA : 96 = 98 579,33 FCFA
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée d'assurance (DA) : 17 ans
- le montant de la pension principale est de :
98 579,33 FCFA X 2% X 17 = 33 516,86 arrondis à 33 517 FCFA

Date d'effet : la pension de retraite anticipée pour raison de santé prend effet le premier jour suivant la cessation d'activité à condition que la demande de liquidation de la retraite soit introduite dans le délai de six mois qui suivent cette cessation d'activité.

Droits connexes : le titulaire d'une pension de retraite anticipée pour raison de santé bénéficie des allocations familiales s'il a des enfants en charge.

La pension de retraite anticipée pour raison de santé donne droit à pension de survivants au décès de son titulaire.

Mali : 2 militaires de la forsats tués dans une attaque contre la gendarmerie de Kolokani



Deux militaires de la force spéciale antiterroriste (forsats) ont trouvé la mort et trois autres ont été blessés dans une attaque terroriste contre le camp de la gendarmerie de Kolokani dans le sud du pays ont rapporté des sources sécuritaires.

Des sources sécuritaires maliennes ont annoncé que "le bilan provisoire de l'attaque contre la Gendarmerie fait état de 2 éléments de la FORSAT tués, 3 blessés, 1 véhicule emporté et 2 autres incendiés, alors que 2 véhicules et 5 motos appartenant à des civils ont été brûlés". La même source ajoute qu'un "prisonnier présumé terroriste a été enlevé par les assaillants". Par voie de communiqué, l'armée malienne a indiqué que "Face à la forte pression des FAMA [Forces Armées Maliennes], les Groupes Armés Terroristes ont entrepris ce matin 21 juillet 2022 des actions désespérées contre des emprises militaires et sur des populations civiles". Toutefois, l'armée précise qu'elle reviendra largement en détails sur ces attaques de ce jeudi matin. Mercredi, les Forces armées maliennes (FAMA) ont annoncé, avoir neutralisé durant la période allant du 14 au 18 juillet courant "48 terroristes" ainsi que deux "groupes armés terroristes" dans les régions de Mopti, Ségou et Douentza, situées dans le centre du pays. Le Mali a basculé dans l'insécurité depuis 2012 et malgré le déploiement de forces régionales et internationales, la situation ne s'est pas stabilisée.

Source : Anadolu Agency

MINUSMA : Le Mali suspend les rotations militaires de la mission

Le Mali suspend toutes les rotations des contingents militaires et policiers de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) ce jeudi 14 juillet 2022. L'annonce a été faite à travers un communiqué du ministère des Affaires étrangères et la Coopération internationale.

Le Mali suspend toutes les rotations de la MINUSMA à compter de ce jeudi 14 juillet 2022. Il s'agit d'un nouvel accroc dans les relations entre les autorités maliennes et leurs partenaires. Cette décision annoncée par un communiqué du ministère des Affaires étrangères, s'applique jusqu'à « l'organisation d'une réunion » par la

Mali : L'armée malienne annonce avoir été victime d'attaques "terroristes"



Par voie de communiqué, l'armée malienne a indiqué que "Face à la forte pression des FAMA, les Groupes Armés Terroristes ont entrepris ce matin 21 juillet 2022 des actions désespérées contre des emprises militaires et sur des populations civiles". Toutefois, l'armée précise qu'elle reviendra largement en détails sur ces attaques de ce jeudi matin. Des sources concordantes ont affirmé que "tôt ce jeudi vers 5 heures du matin, le camp de la gendarmerie abrité par les Forces Spéciale Antiterroriste (FORSAT) a été l'objet d'une attaque terroriste à Kolokani dans le sud du pays". Et d'ajouter : "un véhicule piégé d'engin explosif s'est fait exploser à Sogou situé à 5 km de Koro dans le centre du Mali". Mercredi, les Forces armées maliennes (FAMA) ont annoncé, avoir neutralisé durant la période allant du 14 au 18 juillet courant "48 terroristes" ainsi que deux "groupes armés terroristes" dans les régions de Mopti, Ségou et Douentza, situées dans le centre du pays. Le Mali a basculé dans l'insécurité depuis 2012 et malgré le déploiement de forces régionales et internationales, la situation ne s'est pas stabilisée.

Source : Anadolu Agency



partie malienne avec la MINUSMA, dont la date n'a pas été communiquée, pour « faciliter la coordination et la réglementation » de la rotation de ces contingents. Selon le gouvernement malien, la réunion aura pour objectif de dégager un plan optimal pour l'organisation de ces rotations à l'avenir. Les autorités maliennes justifient leur décision, qui concerne les 12.261 soldats et 1.718 policiers déployés au Mali par une cinquantaine de pays contributeurs, en invoquant le contexte de sécurité nationale. « Les autorités maliennes assurent la MINUSMA de travailler de manière diligente en vue de réunir les conditions propices à la levée de cette mesure suspensive », déclare le communiqué. Cette suspension intervient dans un contexte de bras de fer diplomatique qui dure depuis plusieurs mois entre Bamako et ses partenaires et à la suite de l'arrestation de 49 soldats ivoiriens considérés de mercenaires par le Mali. La tension est montée d'un cran entre la mission et les autorités.

Falaye Sissoko / Source : Canard déchainé

Réussite de la transition et conditions sécuritaires d'Ansongo et environs : IRGANDA saisit le PM MAÏGA



Pour porter la voix des habitants d'Ansongo et environs, une délégation conduite par le président de l'association IRGANDA, Ousmane Issoufi Maïga, a rencontré le Dr Choguel Kokalla Maïga, premier ministre. Objectif : faire part de leurs préoccupations pour la réussite de la transition et l'amélioration des conditions sécuritaires des zones.

Pour exposer les préoccupations des populations d'Ansongo et environs, les membres d'IRGANDA se sont rendus à la Primature. Présentant la situation sécuritaire des zones concernées, ils ont exprimé leurs préoccupations au PM Maïga. En clair, les sujets du cercle d'Ansongo ont manifesté leur disponibilité à accompagner les autorités pour la sortie des zones de la situation sécuritaire actuelle. Au cours des échanges, les membres de l'association ont mis l'accent sur les enlèvements en cours dans les zones, les vols de bétails, la fermeture des écoles et des centres de santé vidés à cause de l'insécurité. Ces cas cités constituent la préoccupation majeure des habitants d'Ansongo et environs, on-t-il indiqué au chef du gouvernement. Ces derniers invitent le gouvernement à poser des actes pouvant aider les populations et les déplacés du centre du pays. « L'urgence commande que le gouvernement apporte un appui alimentaire conséquent aux populations déplacées par milliers dans la zone », déclare le président de l'association. Pour Ousmane Issoufi Maïga, le gouvernement doit également remettre des médicaments, l'aliment bétail, des semences et engrais pour ultérieurement réhabiliter les écoles à doter de forages. L'association estime que la situation interpelle tant bien la diaspora que toute la communauté malienne à s'organiser davantage, mais aussi et surtout, dit-on, à investir en aidant et réalisant des projets structurant pour les populations. A son tour, le PM a salué la démarche des hôtes. Choguel leur a fait part de la stratégie du gouvernement en cours. Laquelle stratégie a consisté à d'abord démanteler tous les sanctuaires terroristes au point qu'à ce jour la peur a changé de camp. En outre, dira le premier ministre, « le gouvernement entend, dans un proche avenir, occuper le terrain en rendant toutes les préfectures opérationnelles et en créant autant que possible des bases militaires ».

Aminata Diabaté, stagiaire

Source : Le Pays

Mali : Des attaques simultanées contre l'armée à Kolokani et Douentza



Plusieurs positions de l'armée au centre et au sud du pays ont été les cibles des terroristes ce jeudi 21 juillet 2022. Pas de bilan officiel communiqué par les autorités militaires à ce stade. Toutefois, des sources locales rapportent que ces attaques ont fait des morts, des blessés et des dégâts matériels du côté des FAMA.

A Kolokani, dans la région de Koulikoro, c'est le camp de la Force spéciale antiterroriste qui a été visé à 5 heures du matin. Des habitants rapportent avoir entendus des tirs nourris en provenance de ce camp. Ces mêmes sources affirment que face à la riposte des éléments de la FORSAT, les assaillants se sont tournés vers la gendarmerie. Selon les autorités communales, l'attaque a fait 2 morts ainsi que des blessés du côté des FAMA. Un bilan confirmé par une source hospitalière. Des véhicules et des motos ont été calcinés, indiquent d'autres sources sur place.

Des actions « désespérées », selon l'armée

Presqu'au même moment à 6 heures, les habitants de Douentza dans le centre du pays, se sont réveillés avec des bruits de fortes détonations. Un véhicule piégé a foncé sur le camp militaire de la ville avant de s'exploder. Le Gouverneur de la région fait état d'un bilan provisoire d'un mort et une dizaine de blessés dont 3 graves parmi les forces armées maliennes. Trois assaillants dont le kamikaze ont été tués au cours de l'attaque, rapporte la même source. Des dégâts matériels importants ont également été signalés par les autorités régionales.

A la mi-journée aucun bilan officiel n'était encore communiqué par l'armée sur ces attaques qu'elle a qualifiées d'actions « désespérées ». Quelques heures auparavant, l'état major général des armées a annoncé, dans un communiqué, avoir neutralisé 48 terroristes ainsi que deux groupes armés terroristes. C'était lors d'opérations militaires menées au centre, au nord et au sud du pays, précise-t-il dans le document.

Explorer la voie du dialogue

« Les autorités doivent s'attaquer aux facteurs qui font prospérer le terrorisme, notamment l'injustice et la radicalisation des jeunes ». C'est ce que pense en tout cas Ngola Diarra, enseignant-chercheur à l'université des sciences juridiques et politiques de Bamako. Il faut aussi explorer, selon lui, la voie du dialogue avec les Chefs terroristes pour endiguer l'enrôlement des jeunes dans leurs rangs.

Source : Studio Tamani



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Mali-MINUSMA : « Exit strategy » enclenchée ?

Le 29 juin dernier, le mandat de la MINUSMA a été renouvelé. Elle entame sa dixième année de mission, dans un environnement opérationnel non propice et avec un bras de fer avec le Mali, qui entend faire changer à la Mission onusienne ses priorités en termes d'opérations de maintien de la paix. La Mission se heurte également à l'opposition de plusieurs associations de la société civile, qui lui demandent de quitter le Mali au plus tard le 22 septembre prochain. Ce qui hypothèque l'avenir de la MINUSMA dans le pays.



Pas de répit pour Abdoulaye Diop. Après Barkhane, Takuba et les sanctions « illégales, illégitimes et inhumaines » de la CEDEAO, le chef de la diplomatie malienne « s'occupe » maintenant de la MINUSMA. Le mandat de la mission onusienne a été renouvelé le 29 juin dernier pour une année supplémentaire, sans opposition du Mali, contrairement à l'appel de certaines associations de la société civile. Cependant, celles-ci n'entendent pas en rester là. Le 20 juillet dernier, Yewolo – Debout sur les remparts, qui regroupe plusieurs associations de soutien aux autorités de la transition, a remis une lettre au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, lui enjoignant de quitter le pays avant le 22 septembre prochain, date commémorative de l'Indépendance du Mali. Le nom de code de l'opération est « Bonnet bleu ». Le 29 juillet prochain, d'autres Maliens vont se rassembler au Palais de la culture de Bamako avec comme objectif de réitérer cet ultimatum. Le même jour, des manifestations du même ordre vont se tenir à l'intérieur du pays, notamment dans les zones où la mission onusienne intervient. « La MINUSMA, c'est une

ordure qu'on se doit de balayer de notre pays », a lâché Adama Diarra dit Ben le cerveau, membre du Conseil national de transition et porte-parole de Yewolo – Debout sur les remparts mardi 19 juillet lors d'un point de presse. Cet appel au départ de la MINUSMA, ajouté aux réserves de la partie malienne par rapport à son nouveau mandat complexifie la mission de la MINUSMA. D'autant que dans un communiqué en date du 20 juillet, le gouvernement a donné 72 heures au porte-parole de la mission Olivier Salgado de quitter le pays. Il lui est reproché ses tweets jugés tendancieux et inacceptables suite à l'interpellation des 49 militaires ivoiriens le 10 juillet dernier.

Un mandat, des visions

Le mandat n'a pas substantiellement changé et reste adossé au Chapitre VII de la Charte des Nations unies, avec comme principale priorité stratégique l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et à la transition politique. Alors que les autorités maliennes voudraient voir la MINUSMA dotée d'un mandat antiterroriste, avec comme prio-

rité la protection des populations civiles et l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. « Il est indispensable de mieux définir et articuler la notion de protection des civils dans un contexte de guerre asymétrique. Il y a lieu de clarifier contre qui on veut protéger les populations, sachant que la menace principale vient des groupes armés terroristes. Comment, dans ce contexte, la MINUSMA peut-elle protéger les populations si elle ne peut pas faire face à cette menace ? », s'est interrogé Abdoulaye Diop devant le Conseil de Sécurité de l'ONU le 29 juin dernier.

C'est ce vœu que formulent également les populations maliennes. Dans l'enquête d'opinion Mali-Mètre 2022 de la Fondation Friedrich Ebert, l'analyse des résultats montre que plus de la moitié de la population malienne n'est pas satisfaite de la MINUSMA, avec « 14% plutôt insatisfaits et 45% très insatisfaits ». Le manque de protection des « populations contre les violences des groupes est la principale critique à l'encontre de la MINUSMA dans l'ensemble des régions, hormis la région de Kidal, où 79% évoquent principalement que

Le mandat de la MINUSMA n'est pas suffisamment connu ». « La priorité pour le gouvernement malien n'est pas la protection des civils, mais plutôt le contre-terrorisme. La protection des civils a toujours été une priorité dans le mandat de la MINUSMA. La tension existe parce que depuis des années le Mali a voulu que la MINUSMA s'engage à lutter contre les groupes djihadistes. Ce n'est pas dans son mandat et il y a plusieurs raisons à cela. Une opération de maintien de la paix n'est ni capable, ni bien placée pour faire des opérations offensives contre des groupes particuliers. Beaucoup de Maliens, même des politiciens, n'ont jamais compris ou jamais accepté les limites d'une opération de maintien de la paix », explique un chercheur en maintien de la paix qui a requis l'anonymat.

En outre, le Mali a émis des réserves qui mettent à rude épreuve la bonne exécution du mandat de la MINUSMA et annoncé au Conseil de Sécurité son « opposition ferme » au soutien aérien de la Force Barkhane à la mission onusienne, qui fait également face à des restrictions sur une partie de l'espace aérien malien. Il a également attiré l'attention du Conseil sur « les risques de politisation et d'instrumentalisation des droits de l'Homme aux fins d'agendas cachés », pointant du doigt le poids des droits de l'Homme dans le mandat. Issa Konfourou, ambassadeur malien auprès des Nations Unies, a déclaré devant les membres du Conseil que le Mali s'opposait à la liberté de mouvement de la MINUSMA dans l'exécution de son mandat, en particulier concernant les enquêtes. Cette présence accrue de la protection des droits de l'Homme dans la résolution a amené la Chine et la Russie à s'abstenir de voter pour la résolution. « Ces deux pays se sont abstenus pour la première fois sur une résolution renouvelant le mandat de la MINUSMA. Ils ont expliqué leur vote par le fait que la résolution, proposée par la France et appuyée par le Royaume Uni et les États-Unis, donne trop de poids à la division des droits de l'Homme et ne prend pas suffisamment en compte les efforts du gouvernement malien en matière de lutte contre le terrorisme », explique un spécialiste des questions internationales.

Au Mali jusqu'à quand ?

La MINUSMA n'a plus de soutien aérien fran-

çais et fait face à des mesures de restrictions sur une partie de l'espace aérien malien. Sa liberté de mouvement pour enquêter sur les allégations de violation des droits de l'Homme est limitée et intervient dans un contexte géopolitique tendu et sécuritaire préoccupant, avec la montée en puissance de l'EIGS. Récemment, toutes les rotations de ses contingents militaires et policiers, y compris celles déjà programmées ou annoncées, ont été suspendues par le Mali jusqu'à « l'organisation d'une réunion » pour « faciliter la coordination et la réglementation » de ces rotations. Décision que les autorités maliennes justifient en invoquant le « contexte de sécurité nationale » après l'interpellation de 49 militaires ivoiriens, que Bamako qualifie de « mercenaires », ce que dément Abidjan, qui maintient qu'il s'agit des éléments d'appui à la MINUSMA.

Ces « entraves » au mandat de la mission onusienne au Mali constituent une violation de l'Accord sur le statut des forces (SOFA) signé entre l'ONU et le Mali. « qui est tenu de le respecter », a prévenu le 30 juin dernier l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, en réaction à « l'intention du gouvernement de transition malien de refuser à la MINUSMA la liberté de mouvement nécessaire à l'accomplissement de son mandat ». « Le gouvernement de transition ne doit pas empêcher la MINUSMA de mener à bien une quelconque partie de son mandat (...). Nous exhortons le gouvernement de transition à assumer immédiatement et complètement sa responsabilité en tant que pays hôte d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies et à respecter les termes du SOFA ». Cependant, il est aussi possible pour le Mali de dénoncer l'Accord sur le statut des forces. « En cas de dénonciation unilatérale du SOFA signé entre l'ONU et le Mali, il faut d'abord indiquer qu'une période de plusieurs mois doit être observée avant que celle-ci ne soit pleinement effective. Si celle-ci intervenait, cela compromettrait évidemment les possibilités de rotation et le renouvellement du mandat au-delà du 30 juin 2023 », explique notre spécialiste des questions internationales.

Mais, avant même d'en arriver là, plusieurs pays contributeurs de troupes au sein de la MINUSMA pourraient désengager leurs contingents, au regard des incertitudes qui planent. D'ores et déjà, l'Égypte et le Bénin ont donné le ton et d'autres pourraient suivre. Avec « l'ul-

timatum » des associations de la société civile malienne à la MINUSMA, les choses se compliquent davantage. Car elles sont convaincues qu'après le départ de Barkhane, la MINUSMA est le seul moyen pour la France de continuer à intervenir au Mali. « Les projets de résolutions concernant le Mali au Conseil de Sécurité de l'ONU sont rédigés par la France. Et dans la résolution renouvelant le mandat de la MINUSMA il est prévu que la mission onusienne utilise tous les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Cela veut dire la possibilité de recourir aux forces françaises pour assurer des opérations de sécurisation sur le territoire malien. Pour toutes ces raisons, le Mali est en train de créer un ensemble de procédures administratives qui vont avoir pour effet de complexifier toute intervention dans le cadre de la MINUSMA et, in fine, d'empêcher la mission onusienne de fonctionner pour qu'elle parte d'elle-même, sans être chassée », explique le Dr. Amidou Tidiani.

Cependant, pour le chercheur en maintien de la paix ayant requis l'anonymat, même avec ces limitations sur le mandat de la MINUSMA, le Conseil de Sécurité ne va pas la retirer, à cause de la situation sécuritaire. « C'est vrai, la Mission est plus limitée, plus critiquée et plus isolée que jamais sur les plans sécuritaire et politique. Pourtant, je ne m'attends pas à ce que le Conseil de Sécurité décide de retirer la MINUSMA avant longtemps, parce que la situation au Mali est toujours terrible ».

En attendant, le Conseil de Sécurité décide de « demeurer activement saisi de la question ». Le 13 janvier 2023, le Secrétaire général va lui transmettre une analyse détaillée des problèmes politiques et sécuritaires « ayant eu une incidence sur la capacité de la Mission de s'acquitter de son mandat » et une évaluation de la coopération avec les autorités maliennes et « des restrictions à la liberté de circulation ». Il partagera également avec le Conseil de Sécurité des « propositions concernant la future configuration de la MINUSMA », en vue de son adaptation aux changements dans son environnement opérationnel. Entre le 22 septembre 2022 et le 13 janvier 2023, beaucoup d'événements vont donc se produire.

Boubacar Diallo

Source : Journal du Mali

Mise sous mandat de dépôt d'un enseignant à Kéniéba (Kayes) : Les surveillants du bac ont boudé les salles d'examens

Après la première journée du Baccalauréat malien à Kéniéba, commencé, lundi dernier, les surveillants des Centres de Lafiabougou 2è Cycle, du Lycée de Kéniéba, de Ballabougou 2è Cycle ont décidé de suspendre leurs activités de surveillance. Ce, suite à la mise sous mandat de dépôt d'un des leurs, du nom de Balla Sogoba.



Cette information a été donnée par la synergie locale des syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016, dans une lettre d'information adressée aux présidents des Centres d'examen du Baccalauréat Malien à Kéniéba.

En effet, aux dires des syndicalistes, l'enseignant Balla Sogoba, qui surveillait les opérations d'examen au Centre de Lafiabougou 2è Cycle de Kéniéba, aurait accepté l'accès dans la salle d'examen d'une candidate, sans aucune pièce d'identité. Selon lui, cette dernière aurait oublié sa carte d'identité à la maison (une pièce obligatoire pour prendre place dans la salle).

Étant donné que le domicile de cette jeune dame est loin du Centre d'examen et qu'en

plus, le surveillant en question la connaît, ce dernier l'a autorisée à prendre part à l'examen, sous condition qu'après les épreuves du matin, elle soit munie de l'indispensable document avant celles de l'après-midi.

Ses ennuis ont alors commencé. Quelques minutes plus tard, le Directeur de l'Académie d'Enseignement (DAE) de Kéniéba, au cours de son contrôle de routine dans les différentes salles, a constaté que la candidate était dépourvue d'une pièce d'identité. Aussitôt, il interrogea la jeune dame, qui a affirmé l'avoir oubliée à la maison. Et le surveillant de salle de rappeler les raisons de son autorisation. » J'ai accepté qu'elle fasse cette première épreuve pour ensuite aller chercher sa carte d'identité avant celle du soir », a-t-il clarifié.

Mécontent, le Directeur de l'Académie a alerté deux policiers en vue de conduire la candidate et le surveillant au commissariat de police de Kéniéba. Les deux fautifs auraient été ensuite présentés devant le Procureur de la République qui, à son tour, les aurait placés sous mandat de dépôt.

Cette situation a indigné les collègues du surveillant sanctionné, qui ont décidé de boycotter les trois autres journées d'examen. Ils ont été immédiatement remplacés par des jeunes, ont rapporté les syndicalistes.

Falé COULIBALY
Source : L'INDEPENDANT

Genre et gouvernance inclusive : Les femmes montent au créneau !

Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a présidé, le jeudi 21 juillet 2022, la cérémonie d'ouverture de la session de plaidoyer du Vivier d'Expertise Féminin pour la prise en compte du Genre dans les Gouvernance du Secteur de la Sécurité pour le Programme de Leadership Féminin (PLF) pour une Gouvernance Inclusive de la Sécurité dans le Sahel, au Mali, Niger et Burkina Faso.

Pour le président du Conseil d'administration de WANEP Mali, Saloum Traoré, il s'agit surtout de bien amplifier la voix de la société civile afin de renforcer l'ancrage démocratique des processus de Gouvernance et de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et de rehausser la qualité des politiques publiques qui en ressortent. En conséquence, les stéréotypes et les clichés qui sous-tendent cet état de fait se verront modifier, voire supprimer

au profit d'une gouvernance démocratique et inclusive du secteur de la sécurité. De là, l'espoir est permis d'assister à l'émergence d'une génération des femmes et des jeunes actives (non passives) pour une sécurité plus inclusive et participative faisant ainsi entorse à d'éventuels obstacles qui se dresseraient devant elles. « **Le déséquilibre entre les sexes au sein des structures politiques et de gouvernance au Sahel existe toujours, en**

dépité des progrès réalisés dans l'élaboration des plans d'action nationaux sur la résolution 1325 du CSNU dans les pays cibles. Les Articles 9 et 10 du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo 2003) mettent l'accent sur les droits des femmes de participer aux processus de prise de décision politique et de paix », a-t-il dit.

Par ailleurs, le représentant des membres du vivier d'expertise féminine sur la gouvernance du secteur de la sécurité, a rappelé que les jeunes femmes du Programme de Leadership Féminin sont engagées et attachées aux valeurs de changement et se sont investies intellectuellement et physiquement pour une Gouvernance inclusive du secteur de la sécurité. « **Nous sommes conscientes des efforts consentis par les Autorités maliennes dans l'accompagnement des couches vulnérables et des actions entreprises en matière de la RSS telles que**





: la volonté politique en matière de RSS depuis 2013, l'adoption d'une stratégie nationale de RSS et son plan d'action, la mise en place des points focaux genre au niveau des forces armées et de sécurité », a-t-il énuméré.

Pour sa part, le représentant de Mme le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidié Founé Coulibaly dira que malgré les multiples efforts déployés par nos pays, la situation de la femme africaine n'est pas des plus reluisantes sur les plans économique et social. Dans la pratique, la majorité des femmes africaines ne sont pas autonomes. Elles continuent de subir au quotidien toutes formes de violences. Or, une femme autonome et épanouie, est gage d'un foyer heureux, d'une communauté paisible et à terme, d'une nation stable et développée. La femme qui a accès aux opportunités économiques, au contrôle des ressources et qui jouit

pleinement de ses droits sociaux, participe efficacement à l'essor de son ménage, de sa communauté, de son pays et de l'humanité. « **Nous constatons que la voix de la femme en matière de sécurité est généralement faible dans les pays du Sahel, celle des organisations de femmes l'est encore plus. Si cela est vrai pour les organisations de femmes opérant au niveau national (avec un certain niveau de présence institutionnelle dans les capitales), ça l'est davantage pour les organisations et les mouvements féminins locaux qui restent largement invisibles et inaudibles depuis les capitales et centres de décision, bien qu'ils soient les plus proches des défis de sécurité et des perceptions des communautés** », a-t-il souligné.

Et d'enchaîner que l'argument d'une absence d'expertise féminine en matière de sécurité est souvent avancé pour justifier l'insuffisance ou

l'absence de femmes dans des instances décisionnelles. Elles ont également un impact sur les autres aspects de la sécurité humaine des femmes. « **Nous apprécions à juste titre, le rôle incontournable que jouent les organisations de la société civile comme WANEP Mali dans la promotion de l'engagement et la participation des femmes dans la gouvernance dans notre pays. C'est donc l'occasion pour moi de remercier très sincèrement WANEP et ses partenaires du Mali, d'Afrique et d'ailleurs pour l'initiative et féliciter les partenaires internationaux notamment DRC pour leur appui constant au processus de paix et de réconciliation et d'autonomisation des femmes engagé par le gouvernement de la République du Mali** », a-t-elle insisté.

■ Ibrahim Sanogo



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

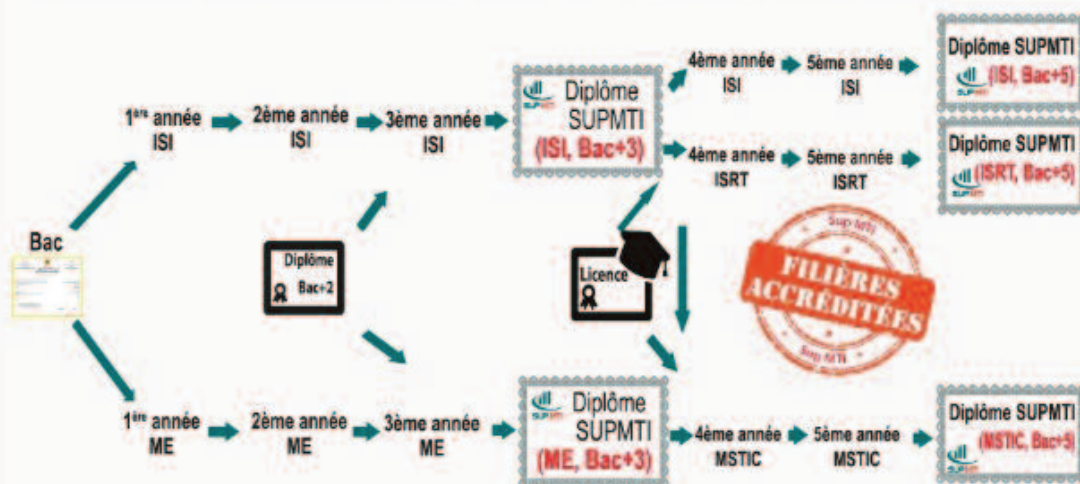
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacter au Mali

Boulevard Hassan II, (+212) 5 23 42 22 33/34

D&D Consulting

Communauté rwandaise à la Primature : Bientôt une mission ministérielle au Rwanda

Après la célébration de la 28ème journée nationale de la libération du Rwanda, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, le mercredi 20 juillet 2022, une délégation de la communauté rwandaise au Mali, conduite par Mme Alice Gasarabwe.



La cheffe de la délégation, Mme Alice Gasarabwe, a remercié le Chef du Gouvernement, sous le leadership du Colonel Assimi Goïta, chef de l'Etat, pour la participation du Gouvernement de la République du Mali représenté par le ministre des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, à la 28ème Célébration de la Journée Nationale de la Libération du Rwanda qui s'est tenue le samedi 16 juillet 2022. Cette manifestation était organisée par la communauté Rwandaise au Mali en collaboration avec l'ambassade de la République du Rwanda au Mali. « La 28ème célébration de la journée nationale du Rwanda avait pour thème "Ensemble nous prospérons", est un thème qui incarne la valeur que notre nation place à son peuple Rwandais. Ensemble nous prospérons, est le reflet des 28 ans de prospérité que connaît notre pays depuis le 4 juillet 1994 qui est la journée de la libération du Rwanda sous leadership du Président Paul Kagamé. La présence du gouvernement malien à cette cérémonie est le symbole fort de la solidarité et d'excellentes relations qu'entretiennent nos deux pays, le Mali et le Rwanda. Nous espérons continuer cette bonne relation », a-t-elle souhaité.

Le premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a félicité ses hôtes pour l'organisation de la 28e Célébration de la Journée Nationale de la Libération du Rwanda. « Nous sommes en train de relever des défis que le Rwanda a relevés il y a quelques années. Je pense que dans les mois à venir plusieurs maliens iront au Rwanda pour s'inspirer un peu de l'exemple Rwandais en matière de résolution d'un certain nombre de questions diverses qui sont environnementales, financières, de sécurités, ainsi de suite. Le Rwanda est un pays qui n'est pas grand géographiquement. Comme dirait l'autre ce n'est pas la taille d'un pays qui fait tout, c'est le leadership d'un pays bien gouverné, un pays bien organisé, une nation qui a des objectifs stratégiques à atteindre peut faire des miracles. Beaucoup parlent du Rwanda comme exemple, c'est à l'honneur de son président et à honneur de son peuple. Nous sommes honorés de vous avoir chez nous. Parce que le Mali, c'est une terre pour tous les africains. Dans les discours officiels, nous disions souvent que le Mali est l'un des rares pays qui inscrit dans toutes ses Constitutions depuis l'indépendance qu'il est prêt à renoncer à tout ou partie de sa

souveraineté pour construire l'unité africaine. C'est pourquoi dans notre pays, il n'y a pas d'étrangers. Administrative oui, tous les africains sont chez eux au Mali. Le discours qui sépare les africains en fonction des nationalités, c'est uniquement dans l'administration sinon dans la conscience collective des maliens tout africain une fois Mali, s'intègre, il a beaucoup d'amis. Le peuple Rwandais aussi est un peuple très ouvert. Bravo pour votre niveau d'organisation, parce que vous êtes l'une communauté les plus organisées », a-t-il laissé entendre.

Le Premier ministre, a, aussi invité toutes les communautés à faire de même. Il a, ensuite, demandé aux membres de la délégation de transmettre les salutations du Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta, à son frère et homologue Paul Kagamé et au peuple rwandais.

La rencontre a été clôturée par la remise d'un tableau au Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Ce geste est une invite au chef du gouvernement à poursuivre le chantier de la refondation malgré les intempéries et la vastitude de la mission.

■ Ibrahim Sanogo

Réussite de la transition : La société civile lance son projet de veille citoyenne



La Maison de la Presse a abrité, ce mercredi 20 juillet 2022, la cérémonie de lancement du projet de veille citoyenne des organisations de la société civile pour la réussite de la transition. C'était à la faveur d'une conférence de presse animée par Badra Alou Sacko, président du Comité de veille de la société civile. Il avait à ses côtés, Siriman TRAORE point focal du projet ; Mme Coumba COULIBALY, représentante de TUWINDI et des représentants de plusieurs autres organisations membres.

Ce projet qui regroupe le Conseil National de la Société Civile du Mali (CNSC), le Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), la Coordination des Associations et Organisations Féminines (CAFO), le Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ), et la Plateforme des Femmes Leaders du Mali (PFFLM) a pour but, selon ses responsables, d'appuyer les faitières des Organisations de la société civile dans la conception et la mise en place d'un mécanisme de suivi d'élaboration d'un plan d'opérationnalisation du document de « positionnement harmonisé de la société civile pour la refondation de l'Etat et une transition réussie au Mali ».

L'objectif global de ce projet est de contribuer

à renforcer la transparence et la réussite du processus de transition à travers une veille citoyenne inclusive et efficiente.

La finalité étant d'informer les populations maliennes sur l'avancement du processus de transition et les enjeux des réformes entreprises et soutenir les positions communes formulées par les organisations de la société civile. Le budget total de ce projet est évalué à 54.396.500 FCFA sur une période de 9 mois (juin 2022 à février 2023).

Le lancement officiel de ce projet a pour objectif global d'informer l'opinion publique nationale et internationale sur les objectifs, les stratégies, les résultats attendus et les activités du projet d'appui à la transition.

Cette conférence de presse de lancement visait de façon spécifique à outiller les organes de presse sur les objectifs du projet et informer les acteurs et parties prenantes des engagements pour une bonne mise en œuvre du projet et enfin solliciter l'appui et l'accompagnement des partenaires pour la réussite du projet.

Elle a aussi été marquée par la diffusion d'un document d'analyse de la situation socio-politique de la transition par les organisations de la société civile.

Des recommandations pertinentes

Ces organisations, après une analyse générale de la situation, constatent que les populations, en général, ont bien apprécié l'évolution des aspects sécuritaires et les avancées dans la lutte contre le terrorisme.

Toutefois, la situation, disent-elles, du pays reste très précaire en raison de la crise financière qui frappe de plein fouet le panier de la ménagère, la conjoncture se faisant sentir à tous les niveaux (économique, sociale, alimentaire).

Au terme de cette analyse, les OSC du Consortium recommandent aux autorités de la transition de poursuivre les actions offensives des FAMA pour améliorer la sécurité sur l'ensemble du territoire et prendre les dispositions pour sécuriser les zones conquises.

Il s'agit aussi de veiller au respect des droits de l'homme et du droit humanitaire et accélérer le processus de retour de l'administration dans les différentes zones sur la base d'un plan assorti de chronogramme en commençant par les autorités nommées lors du Conseil des ministres du 22 juin 2022.

Par ailleurs, le consortium invite l'État à accompagner les activités de sécurisation et le retour de l'administration par une disponibilité des services sociaux de base.

La relance et le renforcement du dialogue intracommunautaires, inter communautaire, l'élaboration d'un nouveau chronogramme détaillé du Plan d'Action du Gouvernement qui intègre le chronogramme électoral sur la base des actions majeures de refondation sont au nombre des exigences de la société civile.

Sans oublier de déclencher sur la base de l'article 65, le processus de relecture de l'Accord pour la paix et la réconciliation en mettant l'accent sur le processus DDR avant toute révision de la Constitution.

Enfin, pour les responsables de ces organisations, le Mali tout en tenant compte de la dimension géopolitique et géostratégique devrait relever les défis énormes, notamment l'union sacrée entre les acteurs politiques, les fédérer autour des réformes politiques et les questions électorales en faisant appel à nos valeurs cardinales de dialogue.

Par Abdoulaye OUATTARA

CEDEAO : "Des leçons à retenir des sanctions contre le Mali"

Le rêve des panafricanistes pères fondateurs de la CEDEAO est loin d'être une réalité. « Un des malheurs de l'Afrique, ce sont ces "Africains plus BLANCS dans leurs têtes que NOIRS de leurs peaux. Ils sont capables de sacrifier leurs sœurs et frères » Siné DIARRA. Sur tous les continents, les constructions communautaires se heurtent à des difficultés. Les pays arrivent à lever les obstacles sans arriver à telles énormités de l'époque Napoléonienne contre un membre. L'asphyxie financière attendue qui devrait déclencher le désordre politique et installer le chaos, ne s'est pas produite. Mais, encore aujourd'hui plus qu'hier, nous devons maintenir à un niveau très élevé notre "Veille Stratégique". En effet, les Commettants des "Africains plus BLANCS dans leurs têtes que NOIRS de leurs peaux" ne baisseront jamais les bras. Ils n'ont rien chez eux, "si le lion a pitié de la biche, c'est lui mourra de faim" dit-on. La lutte pour la souveraineté nationale est un combat permanent et malheureusement sans fin. Comme le pire qui pourrait arriver à un chauffeur somnolant quelques secondes, la moindre inattention pourrait coûter cher et entraîner le retour au statu quo.

Aux termes de près de six (06) mois, (alant du 09 janvier au 03 Juillet 2022) d'embargo économique et de sanctions financières, imposés à notre pays, il nous paraît plus important de tirer des leçons qui nous permettront de progresser que de vouloir évaluer et comptabiliser seulement des impacts.

Première leçon : la capacité du Mali à se prendre en charges et la remise en cause des "politiques publiques d'aides au développement" à l'Afrique

"Le budget du Mali est financé en grande partie, environ 20 à 25%, par des ressources provenant des "politiques publiques d'aides au développement", le pays ne pourrait pas tenir au-delà de quelques semaines".

Voici des genres de phrases très effrayantes, destructrices du moral, apocalyptiques que l'on pouvait entendre de la bouche de "personnes éclairées" sur lesquelles, les autorités du pays devraient pouvoir compter en périodes difficiles.

Le spectre du chaos était décrit avec une telle peur, que j'avais proposé, dans une publication, à ceux ou celles qui craignaient les conséquences d'un embargo limité dans le temps, alors que nos sœurs et frères du Nord et du Centre en subissent depuis près de dix 10 ans, de quitter le pays et de regagner l'autre côté de la mer.

Heureusement, l'asphyxie financière attendue qui devrait être le détonateur du désordre politique n'a pas eu lieu. La première leçon à tirer de ces sanctions économiques et financières, est la capacité du Mali à se prendre en charges et la question, sur l'utilité et l'efficacité des politiques d'aides publiques au développement?

D'abord, qu'est – ce – que c'est ?

Les « politiques publiques » sont définies par le Dictionnaire d'Economie et des Sciences Sociales comme « l'ensemble des actions engagées par les autorités publiques (Etat, administrations, collectivités territoriales, Europe) dans les différents domaines qui sont ou

qui deviennent de leur ressort : santé, logements, aménagements du territoire, éducation, etc ».

"Les Aides Publiques au Développement (APD) du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE englobent toutes les aides des pays développés aux pays du tiers-monde".

Nul ne doute qu'aucun pays au monde ne peut se suffire, à lui-même en permanence. Par conséquent donc, il est normal de suppléer à des moments, le manque de ressources internes par le recours aux ressources d'autres pays.

Seulement, le comble, c'est qu'on est arrivé à installer « la culture de l'aide et de la dette » en Afrique. On nous a mis dans la tête que nous sommes pauvres. Et nous l'acceptons volontiers.

A titre d'illustrations, selon de nombreuses statistiques, des centaines de millions d'Africains vivaient avec moins de 1 dollar par jour. Ce calcul ne prend pas en compte l'éleveur propriétaire d'un troupeau de centaines de têtes de bovins, caprins, encore moins le pêcheur, l'agriculteur propriétaire de mangerais, bananerais, de champs d'orangers, etc. C'est pourquoi on ne comprend pas souvent qu'avec ces indicateurs de pauvreté, les Africains vivent mieux et se suicident moins.

Les pays Africains sont tellement « fiers » de leur pauvreté, qu'ils la réclament haut et fort pour rester indignement le « mendiant international » qui tend sa main à toute sorte de fonds : dons, subventions, etc.

Autant, devant les mosquées et églises, on donne à un mendiant toute sorte de sacrifices,



des plus sales aux plus ignobles en passant par les plus pourris, autant nos Etats prennent toutes sortes d'aides.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il existe une ligne constante dans la Partie « Ressources » des Budgets de nos Etats intitulée « Aides Publiques au Développement ». Cette ligne est alimentée grâce à la « générosité des pays donateurs ». C'est la « ligne de la honte », la corde de l'esclavage au cou de l'un et la « ligne de la supériorité » de l'autre. Quand on donne un sac de farine, les caméras du monde entier sont invitées pour étaler notre misère, pour bien « boucler la bouche à l'esclave ». Alors qu'au nom de la synergie des efforts, de la mise en commun des moyens pour faire face à un danger, ils se font entre eux des dons, s'entraident, sans que personne ne parle « d'aides ».

Les aides publiques au développement sont une forme d'assistance très bien pensée. En effet, la dépendance de nos Etats aux « impérialistes » est tellement bien préparée que nos Dirigeants ressemblent à une personne dont on a attaché pieds et mains. Cette personne a forcément besoin d'aides pour se libérer.

Le livre « L'aide fatale » publié aux Editions J.C Lattès, en Septembre 2009, de l'économiste Zambienne MOYO Dambisa, résume à lui – seul, la dangerosité des politiques publiques d'aides au développement et le malaise de tout Africain relativement averti. Certaines de ces aides, ont pour contrepartie indirecte, d'anticiper sur les matières premières, les ressources minières, vingt (20) à trente (30) ans à l'avance, hypothéquant ainsi l'avenir des générations futures.

Quant à leur utilité et efficacité, la pire des choses est qu'une partie de ces aides sont, comme l'écrit le journaliste Antoine Glazier, soit détournées par nos Autorités elles-mêmes, soit se volatilisent entre Dirigeants des pays développés et ceux des pays Africains. On ne sait pas souvent « qui tient qui? ». Il apparaît clairement que l'efficacité des "aides publiques au développement" est très contestée et le Mali vient de le prouver à deux reprises. D'abord, lors de la Transition de 2012 – 2013 et en 2022 sous les sanctions de six (06) mois, allant du 09 janvier au 03 Juillet, comme pour dire en filigrane aux pays riches, gardez votre argent, le Mali n'en n'a pas besoin. Le pays a fonctionné sans aides extérieures. Il a prouvé ainsi aux pays Africains, que nous

pouvons consommer la production et la fabrication locales, mieux organiser la mobilisation des ressources internes et tourner significativement le dos au F.M.I. Comme l'avis dit le l'ancien Président du Togo, feu Général Gnassingbé EYADEMA, il est temps de mettre fin à la "FMI-SATION" de nos économies.

Les sanctions contre le Mali ont permis de tirer cette leçon très positive.

Deuxième leçon : la CEDEAO n'est pas encore une "réalité".

Telle que l'avaient rêvé ses pères fondateurs, de véritables panafricanistes, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est loin d'être une réalité, pour plusieurs raisons.

1. Le manque de solidarité communautaire est évident. Quand des pays rêvent de bâtir un espace économique intégré, comme celui prévu au "Chapitre IX : Création et Réalisation d'une Union Economique et Monétaire" du Traité, le principe primordial sur lequel repose toute l'architecture de la construction communautaire est la solidarité indéfectible entre les Etats membres en toute circonstance, car "l'union fait la force" dit-on. Ce principe de base, une clé de succès très importante de toute construction collective, n'existe pas dans la CEDEAO.

L'embargo économique contre le Mali est une illustration parfaite. Des pays ont préféré mettre leurs propres populations en très grandes difficultés, malheureusement sur "instructions" d'un pays extérieur à l'Union.

En 2014, certains pays ont encore préféré fermer leurs frontières à la Guinée, au moment de "l'épidémie Ebola" en est une autre.

Les anciens fameux « titres de séjour » en Côte d'Ivoire, heureusement supprimés en 2007 par le Président Laurent BAGBO, créés par les Autorités antérieures et payés à 150 000 FCFA par les étrangers ressortissants de la CEDEAO, 300 000 FCFA pour les autres étrangers et seulement 100 000 FCFA pour les ressortissants Français, étaient – ils une marque de solidarité ?

Quand un pays membre est candidat à l'organisation d'un événement de portée mondiale, ou une personne ressortissante d'un pays membre est candidate à un poste d'une organisation internationale, etc, les pays de la CEDEAO ne parlent pas d'une même voix.

Enfin, que dire des "militaires ou mercenaires" Ivoiriens actuellement arrêtés depuis le 10 Juillet 2022 au Mali pour infiltration illégale ? Quelle marque d'amitié et de solidarité communautaire ?

Le fait qu'un pays membre de la communauté menace de s'attaquer à un autre membre n'est-il pas une mise en parenthèse de la fraternité et de la solidarité ?

Cette affaire de "militaires ou mercenaires" Ivoiriens montre à suffisance que la restauration des "prétendues valeurs démocratiques remises en cause par un coup d'état" brandie en soutien aux sanctions, n'est qu'un alibi pour couvrir un objectif caché : la "recolonisation" du continent, dans un contexte de "guerre pour le contrôle des ressources".

Alors de quelle Communauté rêve – t – on de construire si entre eux, les pays membres ne s'aiment pas, se méprisent, voire menacent d'entrée en guerre ?

Dans un contexte d'environnement permanemment turbulent, les crises se succèdent. En l'absence de solidarité, il n'y aurait quasiment pas de solutions communautaires. Chaque pays se rabattrait sur ses propres capacités de résilience interne, aggravant davantage le manque de solidarité et le fossé entre les pays.

2. La CEDEAO ne respecte pas elle-même ses propres textes. La décision de l'embargo contre le Mali a été prise au mépris de tous les textes réglementant l'Institution communautaire, notamment le "Chapitre XIII : Etats membres insulaires et sans littoral" et le "Chapitre VI : Sanctions"

Quelle crédibilité pourrait-on accorder à une Institution qui prononce des sanctions en dehors de ses textes ?

3. La CEDEAO ne respecte pas les " Décisions de sa propre Cour de Justice " . Il est prévu au "Chapitre XV : Différends" une Cour de Justice, compétente pour statuer sur des différends au sein de l'Union. Les Etats ignorent purement et simplement les décisions prises par cette Instance communautaire. En effet, de nombreux pays membres, condamnés par cette Cour pour des entraves à la démocratie, ne se sont pas encore soumis aux décisions de la justice communautaire. La construction communautaire n'est-elle pas une utopie ?

Une autre illustration forte, est que la Cour a ordonné la suspension des sanctions finan-



cières contre le Mali, elle n'a pas été entendue. Quel mépris pour ses propres Institutions ? Enfin une illustration forte du non-respect de ses propres Institutions, est que la décision d'invitation à la réunion de Mars 2022, du Président de la Transition, son excellence le Colonel Assimi GOITA, n'était pas signée par le Président en exercice, mais par un fonctionnaire de la Commission.

Quel mépris pour le Mali ? Puis les Maliens sont traités « d'idiots, naïfs, tombés sur leurs têtes, et disposant pas d'économistes ». Voilà des mots du Président le plus vieux de tout l'espace, du haut de ces 80 ans, Président en exercice d'une communauté qu'il ambitionne de construire.

On pourrait ainsi conclure que la crise Mali-CEDEAO a étalé au grand jour le manque de solidarité et d'entraide, principe primordial pour la construction d'une communauté économique intégrée. La CEDEAO n'est pas encore et, est loin d'être une réalité.

Alors, compte tenu de ce qui précède, la question que l'on peut se poser est : faut-il rester dans une telle Communauté, qui préfère se solidariser avec des pays extérieurs contre un pays membre ?

La réponse est claire, "mieux vaut ne pas être accompagné que d'être mal accompagné". La

CEDEAO actuelle se distance de celle idéalement conçue par ses pères fondateurs pour contribuer au bonheur des populations des pays membres.

Dans son format actuel avec des membres, plus solidaires avec l'extérieur qu'avec l'intérieur, l'intégration économique souhaité ne pourrait jamais se réaliser. Dans ces conditions, il est, sans aucun doute, préférable pour le Mali de quitter la CEDEAO et de concevoir son développement sur le "bilatéralisme" dans le cadre de la "Zone de Libre-Echange Continentale Africaine" (ZLECAF) en construction.

Troisième leçon : l'UEMOA est une Communauté de "façade" et le FCFA, une "arme de répression", une monnaie de « recolonisation ».

La CEDEAO n'est pas encore une réalité, certainement comme démontrée ci-avant. Mais elle est au moins, de conception Africaine, c'est-à-dire qu'elle a été pensée, voulue et conçue par des Dirigeants des pays membres. L'UEMOA l'est encore moins. Celle-ci est tout simplement une union économique créée de

toute pièce, sans l'avis des pays membres, autour d'une monnaie dont ceux-ci ne maîtrisent aucun aspect. En effet :

Sur le plan légal, la monnaie de l'UEMOA, le FCFA n'a jamais été adoptée par l'Assemblée Nationale d'un pays "utilisateur". Héritée de l'esclavage dont elle a servi à dédommager les anciens « marchands et propriétaires d'esclaves », le FCFA est une vraie monnaie de honte.

Sur le plan technique, elle est conçue, fabriquée à volonté et mise à disposition à souhait par le "propriétaire" aux pays "utilisateurs" Le coût de fabrication formé des salaires des employés, des frais d'amortissement des équipements et machines, des frais de maintenance, des frais d'assurance, d'impression des billets et pièces, etc est re-facturé aux pays "utilisateurs".

Ce qui fait que les taux d'intérêt dans les pays de la Zone Franc, qui prennent appui sur ce coût de fabrication, sont les plus élevés au monde. Ces taux très élevés expliquent en partie la faible industrialisation des pays de la Zone Franc.

Sur le plan de la gestion, la banque centrale BCEAO assure par délégation la gestion du propriétaire, le Trésor Français : taux d'intérêts, taux de change, etc.

Maitrisant tous les leviers, toutes les conditions étaient réunies pour prononcer les lourdes sanctions financières, la privation de ses fonds en dépôts, qui devraient, selon leurs prévisions, au bout de trois à quatre semaines assommer le Mali.

Puis le temps passe, les prévisions ne se réalisent pas. Que s'est-il passé ? Comment font-ils là-bas ? Il faut renforcer les sanctions, mais comment ?

Les rumeurs d'une dévaluation commencent à circuler. Mais le Mali n'est pas très endetté. Une dévaluation provoquerait, plutôt une déstabilisation inimaginable chez les "amis protégés" lourdement endettés. Il est important de rappeler que la Guinée, le Ghana, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Léone, ont tous leurs propres monnaies.

La prochaine crise financière dans l'espace UEMOA, non loin d'ailleurs, serait celle de la dette. Si les "amis protégés" n'arrivent pas à réaliser les missions qui leurs sont confiées, le "propriétaire" du CFA en guise de représailles, pourrait sortir la redoutable "arme" monétaire, l'asphyxie ou la dévaluation pour semer le chaos dans nos pays.

Les sanctions ont permis de tirer une leçon très importante : les pays de l'UEMOA n'ont pas de monnaie. Elle a mis en évidence que le CFA est clairement une arme de "recolonisation".

Ce qui doit faire trembler tous les 15 pays de la Zone Franc et être plus unis pour résoudre un problème existentiel qu'ils partagent. Non, au lieu de cela, certains pensent qu'en s'alignant avec le "propriétaire" de cette monnaie, pour affaiblir un pays membre, ils vont s'en sortir.

Erreur fatale, dans un contexte de recomposition des cartes géopolitiques, malin celui qui pourrait prédire le sort de ces deux Communautés CEDEAO et UEMOA, qui s'acharnent sur le Mali.

Quant à la question : comment ceux-ci n'arrivent pas à se libérer de l'emprise du FCFA ?

Il faut comprendre que le mystère tissé autour de cette monnaie est tel que chaque pays "utilisateur" pense qu'en sortant, ce serait l'apocalypse. La théorie selon laquelle, la "masse monétaire" d'un pays doit être adossée à une "quantité d'or" crée la frilosité chez les "utilisateurs".

Afin de briser ce mur de la peur, il serait intéressant que chacun réponde à la question sui-

vante :

Depuis bientôt 10 ans, c'est un secret de polichinelle, des milliers de milliards de FCFA sont fabriqués pour financer les achats d'armes, payer les salaires des dizaines de milliers de terroristes, djihadistes, rebelles, éparpillés au Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Nigéria, Niger, Mali, Tchad.

Dans quelle Banque Centrale sont gardées les "milliers de tonnes d'or" qui garantissent cette gigantesque masse monétaire ?

Quatrième leçon : le panafricanisme prend diverses formes et devient de plus en plus une réalité.

L'ex-Président Sénégalais, son excellence Abdoulaye WADE avait bien raison d'édifier la "Statut de la Renaissance Africaine" à Dakar. Près de 20 ans après sa construction, on assiste à la fin d'une époque, celle des peuples Africains muets, silencieux, acquiesçant tous ce que faisaient leurs dirigeants et le début d'une époque, celle des peuples Africains sans complexes débout, faisant tomber les frontières pour défendre leur continent.

En réaction aux sanctions prises contre le Mali, partout dans le monde, les Africains et les amis du continent ont manifesté leur mécontentement. Ils ont organisé des marches de soutien au peuple frère du Mali, dans leurs pays, puis de pays en pays, précisément de « Dakar à Bamako », de « Conakry à Bamako ». Les panafricanistes ont fait montre de soutiens indéfectibles au peuple frère du Mali. Quel bonheur que d'avoir de la bonne compagnie ?

"L'Afrique des peuples" a lancé ainsi un message fort à "l'Afrique des Dirigeants" : désormais vos décisions doivent prendre en compte les intérêts supérieurs du continent, les aspirations de la jeunesse. Pour des dirigeants intelligents, il est temps de conduire autrement les affaires, puisque jamais plus rien se sera comme avant.

Cinquième leçon : les relations "naturelles" dans la diversité africaine.

C'est de la sorte que l'on pourrait qualifier de "naturelles", les relations entre le Mali et la République sœur de Guinée et entre le Mali et

la Mauritanie.

En fin 2013, début 2014, "l'épidémie de la maladie à virus EBOLA" éclate en Guinée. Quand des pays de l'espace CEDEAO fermaient leurs frontières avec la Guinée, le Président du Mali, feu Ibrahim Boubacar KEITA se rendit auprès de son frère, l'ex-Président Guinéen, Pr. Alpha CONDE pour "témoigner la fraternité et la solidarité du peuple frère du Mali".

En janvier 2021, suite aux sanctions économiques et financières prononcées par cette même CEDEAO contre le Mali, les Autorités de la Guinée annoncent officiellement, qu'elles ne ferment pas les frontières avec la République sœur du Mali.

Quelle marque de la fraternité des peuples ? C'est cela aussi la "solidarité communautaire". Quand on aspire à construire une communauté économique intégrée, on est uni et solidaire dans le bonheur comme dans la douleur.

Avec la Mauritanie, on pourrait encore soulever les mêmes relations "naturelles". Dans son livre « Histoire du Sahel Occidental Malien : des origines à nos jours », éditions Jamana. 1989, Amadou BA et d'autres historiens nous apprennent que "l'Empire du GANA" de Kaya Maghan, auquel a succédé "l'Empire du Mali" de Soundjata KEITA, était une "fédération de six royaumes" avec pour Capitale fédérale, KOUMBI SALEH, ville se trouvant de nos jours en Mauritanie.

Ce pays frère a aussi ouvert largement ses portes au Mali. Encore plus illustratif, est l'incident survenu aux frontières des deux pays. Face aux Mauritanien tués par des "supposés militaires Maliens", les Autorités Mauritaniennes ont répondu par la compréhension, le dialogue et la communication. Que se passerait-il si cet incident avait eu lieu aux frontières d'autres pays ?

Le bilatéralisme a toujours fait et fera toujours le bonheur des peuples, à l'opposé des espaces communautaires, lieux de discussions, de négociations pour lever des entraves et autres obstacles à la libre circulation des capitaux et des biens et services.

Le résultat obtenu est sans appel : les riches s'enrichissent toujours plus et les pauvres ne cessent de s'appauvrir. Le "nivellement par le haut" attendu n'a jamais lieu. Le cercle des pauvres s'agrandit tandis que celui des riches se rétrécit.

CEDEAO



Sixième leçon : la diversification des voies d'accès aux Ports, doit privilégier la Guinée et la Mauritanie.

Une leçon très importante à retenir de ces sanctions tient à la situation particulière de l'enclavement du Mali.

La continentalité de notre pays est perçue comme une faiblesse naturelle à exploiter contre le Mali par nos partenaires. Sinon comment comprendre que la CEDEAO expressément viole le "Chapitre XIII : Etats membres insulaires et sans littoral" de son propre Traité, qui reprend en quelque sorte la réglementation de l'ONU sur la question et mise en œuvre par le "Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement".

Afin de se libérer du "chantage" incessant de la CEDEAO et autres partenaires, nous avons proposé trois solutions, dans une publication intitulée « Transition au Mali, comment sortir de l'impasse ? Propositions de solutions pour une sortie de crise » parue le vendredi 17 décembre 2021, respectivement dans Mali Tribune N°261, le Echos Hebdo N°1658 et les N°999 et 1000 de MALIKILE :

- L'industrialisation du pays pour réduire sa dépendance extérieure,
- La mise en œuvre du Projet de « Port de DI-

BOLI », pensé par le Président Modibo KEITA
- La diversification des voies d'accès au littoral,

Cette dernière solution est déjà en œuvre grâce à la générosité de la Guinée et de la Mauritanie. Le Mali et ses deux voisins doivent se rapprocher davantage, pour lever tout ce qui pourrait être considéré de gros obstacles pouvant entraver le renforcement des relations commerciales. Le développement des relations exige des efforts individuels et des efforts collectifs.

Au niveau des efforts individuels, il appartient à chaque pays de développer ses infrastructures internes, notamment :

- Les infrastructures routières de transport,
- Les capacités des Ports : équipements de manutention, de stockages des articles liquides, solides et gazeux,
- Des chambres froides pour les produits périssables,
- Les capacités énergétiques : eau, électricité, etc.

Au niveau collectif, le Mali doit s'accorder avec chacun des deux partenaires sur les points suivants :

- Les frais de manutention au Port : déchargements, chargements, de magasinage,
- Les droits de douanes des différents pays,
- Les droits de traversée des pays : vignettes et autres taxes de circulation de chaque pays,
- Les frais "d'assurances transports" de chaque pays.

- Etc.

Des négociations doivent porter sur ces différents aspects afin de rendre plus fluides les relations entre les pays. Il serait même opportun d'envisager la construction de « Ligne de chemins de fer Bamako – Conakry ».

En conclusion, dans un contexte de "bouleversements géopolitiques", l'avenir des espaces communautaires CEDEAO et UEMOA est très incertain. En effet :

- Comment des pays qui ne partageront probablement plus la même idéologie pourraient construire un espace commun ?

- N'est-il pas utopique, pour des pays opposés au point d'infiltrer des « mercenaires » chez le voisin, voire d'aller en guerre contre lui, de vouloir construire une communauté économique intégrée ?

Une fois de plus, la CEDEAO est le chemin de sa belle mort. Dans son format actuel, soit, on la casse pour la reconstruire, soit on y met fin tout simplement, au profit de la coopération bilatérale, tant l'atmosphère est suffisamment polluée par le manque de crédibilité et de confiance. /

Siné DIARRA

Expert-Comptable

Enseignant de Comptabilité de finances et d'Audit

Tel : 66 89 69 69 / 76 89 69 69.

Site : www.finaudit.ml

Moussa ag Acharatoumane : “Nous avons besoin de l’action des partenaires internationaux pour combattre DAESH”

Le porte-parole du CSP malien appelle la communauté internationale, en particulier l’Europe et l’OTAN, à s’impliquer au Sahel.



Moussa AG Acharatoumane, membre du Conseil national de transition du Mali et porte-parole du Cadre stratégique permanent (CSP), évoque la menace que représentent les groupes terroristes au Sahel dans une interview accordée à Atalayar. Le CSP a été créé en septembre 2021 suite à un accord de paix et de réconciliation entre les principaux groupes armés du nord du Mali. Comment se déroule la transition politique au Mali ?

La transition actuelle au Mali ne se passe pas bien. Cependant, les pays de la CEDEAO ont

récemment levé les sanctions dont nous faisons l’objet, notamment les sanctions économiques et financières, et un calendrier a été établi pour organiser un processus électoral. On peut donc dire que la transition a pris un nouvel élan depuis quelques semaines. Quelle est la situation sécuritaire actuelle au Mali et au Sahel ?

La situation est difficile en raison de l’expansion d’Al-Qaïda et d’autres organisations terroristes. Par exemple, aujourd’hui, le nord et le centre du Mali sont pratiquement occupés par ces organisations. Ils font pression sur les

différents États dans les différentes régions et se battent également entre eux. Malheureusement, nos États ont de plus en plus de mal à faire face à ces organisations, donc s’il n’y a pas de mobilisation internationale pour essayer d’aider le Mali, le Burkina et le Niger, ces pays auront du mal à faire face à la montée de ces organisations terroristes.

Quelles actions votre milice entreprend-elle pour arrêter l’expansion de Daesh ?

Malheureusement, nous n’avons pas été en mesure de progresser ces derniers temps dans les régions du Sahel, en particulier dans la zone dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. En fait, depuis mars jusqu’à aujourd’hui, Daesh a malheureusement tué près de 1000 civils. En moins de 3 mois. En outre, ils ont brûlé des marchés et détruit des villages entiers, créant une situation humanitaire sans précédent dans la zone dite des 3 frontières. Malheureusement, nous sommes aujourd’hui le seul mouvement à lutter contre cette organisation et à tenter de stopper son avancée. Par exemple, il y a quelques jours, nous les avons confrontés. Mais nous avons encore besoin de la solidarité et de l’action de tous les États du Maghreb, du Niger et des partenaires internationaux pour combattre Daesh.

Pensez-vous que l’Europe et l’OTAN devraient s’impliquer davantage dans la région pour lutter contre la menace terroriste ?

Oui, je pense que l’Europe et l’OTAN ont une responsabilité dans tout cela car, malheureusement, que nous le voulions ou non, c’est la guerre en Libye qui a fait du Sahel une zone incontrôlée. Quand on a touché la Libye, on a touché la fourmière. Il y a eu une expansion des armes au Mali et dans les pays de la région. La question libyenne est donc aujourd’hui une question pour laquelle l’Europe et la communauté internationale ont une part de responsabilité. Et tant que ce problème ne sera pas résolu, il sera difficile de stabiliser le Sahel. C’est pourquoi l’Europe, l’OTAN et la communauté internationale ont leur part de responsabilité et je crois qu’aujourd’hui plus que jamais ils doivent regarder ce qui se passe en Libye et essayer de réduire les dégâts causés au Sahel.

Margarita Arredondas

Source : Atalayar

Refondation du Mali : Des insignes pour valoriser des légitimités traditionnelles et culturelles

Une soixantaine de Chefs de quartiers du district de Bamako, ont reçu des mains du Président de la Transition, leurs insignes, leurs certificats et des drapeaux aux couleurs nationales du Mali

Le lancement de la cérémonie de remise symbolique des insignes et des certificats aux chefs de fractions, de villages et de quartiers a eu lieu ce lundi 18 juillet 2022, au Centre International de Conférences de Bamako (CICB).

Placée sous la haute présidence de SE le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'État, cette cérémonie a enregistré la présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de Transition, des présidents des autres Institutions de la République, des membres du Gouvernement, des diplomates accrédités auprès de la République du Mali, ainsi que des amis et partenaires du pays.

Le Président de la Transition, Chef de l'État, le colonel Assimi Goïta a distribué plusieurs insignes, certificats ainsi que des drapeaux à une soixantaine de Chefs de quartiers du dis-

trict de Bamako.

Bamoussa Touré, Coordinateur des chefs de quartier du district, a saisi l'occasion, au nom de l'ensemble des chefs de fractions, de villages et de quartiers, pour remercier le Chef de l'État pour cette considération à leur égard. Il estime que le 11 novembre 2021 et le 18 juillet 2022 sont des dates qui traduisent désormais « la renaissance des autorités et légitimités traditionnelles du Mali ». Des dates à inscrire dans les annales de l'histoire de notre pays, a-t-il indiqué.

Pour sa part, le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, a rappelé que « les symboles tendant à valoriser les Chefs de villages, de fractions et de quartiers dans l'exercice de leur fonction sont conformes aux dispositions statutaires applicables à ces autorités locales. »

Le Président de la Transition a expliqué que cette cérémonie, dont l'un des objectifs est la valorisation de nos légitimités traditionnelles et culturelles, entre dans le cadre de la refondation de notre État. Selon le Colonel Assimi Goïta, cette valorisation a commencé par la consécration du 11 novembre, comme Journée nationale dédiée à nos légitimités traditionnelles et culturelles.

La remise symbolique des insignes, drapeaux et certificats témoigne à suffisance le début de la valorisation de ces autorités. Le Chef de l'État rassure que ces activités, dont le lancement vient de se faire à Bamako, vont se poursuivre dans toutes les régions sous la houlette des Gouverneurs, des Préfets et des Sous-Préfets.

Le Président Goïta a exhorté les Chefs de quartiers, de villages et de fractions à plus d'engagements. Il les invite également, non seulement à soutenir les efforts du Gouvernement dans le cadre de la refondation de l'État, mais aussi et surtout au retour de l'État dans les différentes localités.

Ces hommes sont les garants de la cohésion sociale, de la stabilité, du vivre ensemble, mais aussi de la prévention et de la gestion des conflits dans les différentes localités a indiqué le colonel Assimi Goïta.

Diakalia M Dembélé
Source : 22 Septembre



AMI YEREWOLO : « La politique au Mali EST K.-O., mais la culture est encore debout »

La rappeuse malienne se produisait au festival Banlieues bleues pour défendre son dernier opus publié sur le label de Blick Bassy. Après sa tournée estivale, c'est pourtant sans lui qu'elle décidera du tournant de sa carrière.

L'enfant terrible du rap malien, une large combinaison sarouel sur le dos, débite ses vers musclés en bambara sur le parvis du théâtre de Montreuil, en région parisienne. Ami Yerewolo chante la réalité d'un pays touché par une crise sécuritaire et politique qu'une bonne partie de l'auditoire ne connaît pas. Mais, en cette fin d'après-midi ensoleillée, elle fédère tous les publics. La foule est métissée. Tontons, tantines, jeunesse de la diaspora et quidams venus de la capitale s'agitent de concert au rythme des frappes de tambour et des beats électroniques.

À 31 ans, la native de Mahina – une petite ville située dans la région de Kayes – porte en elle une fougue que seuls les combattifs connaissent. Pour preuve, après une décennie de galère à rechercher un producteur et à se faire

un nom dans le cercle très fermé et masculin du rap francophone, l'ex-artiste indépendante est approchée par Blick Bassy, chouchou de l'intelligentsia décoloniale et de la presse musicale branchée.

FIÈRE DE SES ORIGINES

Aminata Dianoko, de son vrai nom, voit enfin ses efforts récompensés et devient la première artiste à signer sur Othantik AA, le label du chanteur et producteur camerounais. Et publie en 2021, après deux albums auto-produits, *Ay*. Une reconnaissance pour celle qui a commencé sa carrière dans les balani shows de Bamako, des bals de quartier sans prétention. « Blick Bassy m'a permis de faire une tournée internationale. Cette signature a été une vraie

opportunité », glisse l'amazone, qui a pourtant décidé de ne pas renouveler son contrat, lequel arrive à son terme en septembre.

Après une tournée estivale marathon, passée à fouler les scènes françaises, elle rentre au bercail. « Après dix ans en indépendante, c'est compliqué de travailler avec un label. Blick a fait de son mieux pendant deux ans, moi aussi. On va continuer nos routes », raconte celle qui tire son nom de scène de l'expression « yerewolo den », qui signifie « fier de ses origines ». « Là, je sens qu'il faut que je rentre au Mali pour penser la suite de ma carrière dans les meilleures conditions. Il me faut ce temps de réflexion. »

ON NE PEUT PAS VIVRE NOTRE PASSION, NOS DÉSIRES ET AVOIR DE L'AMBIITION

Mais s'il y a bien une chose dont Ami est certaine, c'est de l'importance de la visibilité et de la reconnaissance des artistes femmes. « On nous compte sur les doigts d'une main, nous les rappeuses africaines. C'est représentatif de la manière dont les femmes sont traitées dans nos sociétés, accuse cette fan de la rappeuse française Diam's et de l'Africaine-Américaine Missy Elliott. On ne peut pas vivre notre passion et nos désirs, avoir de l'ambi-





tion... On veut nous voir mariées et mères, certainement pas debout sur le devant d'une scène à porter un discours réservé aux hommes », estime-t-elle.

« On met des bâtons dans les roues à toutes les rappeuses maliennes qui pourraient voir leur carrière décoller. Il y a trop de pression de la part de la famille, de la société et du showbiz, qui perçoivent les rappeuses comme des objets sexuels ou qui estiment qu'elles n'ont pas leur mot à dire », s'insurge celle qui a effectué des tournées avec le collectif de rappeuses Jokko Fam – qui réunit des artistes maliennes, mauritaniennes, sénégalaises et marocaines – dans les villages isolés pour encourager la scolarisation des petites filles.

LE MALI A AUSSI DES RAPPEUSES

On sent de la colère dans la voix, de la lassitude aussi. Cet électron libre, qui ne se reven-

dique pas féministe, ne veut compter que sur elle-même pour faire bouger les lignes. Elle a ainsi créé en 2017 le festival Le Mali a aussi des rappeuses, qui organise des concerts, mais aussi des ateliers de formation et un concours à destination des rappeuses en herbe, donc. Une manifestation que l'ex-étudiante en finances à l'université de Bamako gère sur fonds propres. « Je reverse 5 % de mes cachets d'artiste pour mettre sur pied chaque édition », confie-t-elle.

Élevée par des grands-parents griots qui lui racontaient des contes autour du feu, Ami a également été bercée au son de musiques mandingues traditionnelles portées par des figures incontournables comme Salif Keita et Oumou Sangaré. Des légendes qui ont un impact sur les populations.

C'est d'ailleurs là toute l'ambition de la rappeuse, éveiller les consciences en « parlant des problèmes de la société ». En 2020, elle adresse, en vers et en prose, une « lettre ou-

verte » à Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), alors président du Mali, avant que le pays ne devienne le théâtre d'un premier putsch. « Si on m'avait dit que le pays évoluerait de cette manière, je ne l'aurais pas cru. Je ne me suis jamais intéressée à la politique, mais quand la pandémie de Covid est survenue, le gouvernement a calqué son modèle sur la France en nous sommant de rester chez nous. Or, l'État ne nous aide pas financièrement quand on ne peut pas travailler ! s'indigne-t-elle. Il fallait parler. Trois mois plus tard, il y a eu le coup d'État. Puis les autres ont suivi. La jeunesse n'en peut plus et se noie dans les océans. Heureusement qu'il y a la culture. Politiquement, le pays est K.-O., mais culturellement, il est encore debout », conclut l'artiste, qui compte bien le prouver lors de la 5e édition de son festival, qui se tiendra du 15 au 20 août à Bamako.

Source : Jeune Afrique

Entre Paris et Conakry : Les contours d'un rapprochement militaire



A la différence du Mali voisin, les relations entre Paris et Conakry n'ont pas véritablement pâti du coup d'Etat. "Francophile", Mamadi Doumbouya a sollicité l'appui de la France pour sécuriser la frontière malo-guinéenne. Si Paris se montre disposée à accepter sa requête, elle reste attentive à la situation des droits de l'homme dans le pays, alors que des cadres de l'ère Condé sont en prison.

Depuis quelques semaines, Paris étudie en toute discrétion une demande des autorités de transition guinéennes. Menée par le colonel Mamadi Doumbouya, la junte au pouvoir a en effet sollicité en mai l'appui militaire de la France pour sécuriser sa frontière avec le Mali. Située au nord-est du pays, celle-ci fait face à la menace de l'expansion des groupes djihadistes, en particulier du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), lié à Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI).

Tour d'hélicoptère

Une requête qui fait suite à plusieurs mois de tractations entre les deux pays. Quelques semaines après le renversement de l'ex-président Alpha Condé (2010-2021), le commandant des Eléments français au Sénégal (EFS), le général Michel Delpit, s'est discrètement rendu à Conakry. Après une virée en hélicoptère en compagnie du président Doumbouya, ce dernier avait fait part de son souhait à celui qui devrait prochainement prendre la

tête du Commandement des opérations spéciales (COS, AI du 14/07/22) de renforcer sa relation sécuritaire avec Paris.

En février, la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère des affaires étrangères a repris sa coopération militaire avec la Guinée, après une brève interruption à la suite du coup d'Etat du 5 septembre 2021 (AI du 21/03/22). Cette dernière ne s'est néanmoins pas intensifiée pour autant et Paris maintient jusqu'à présent le même niveau de coopération qui prévalait avant le coup d'Etat. Mais alors que la France s'inquiète du risque de l'expansion du djihadisme vers les pays côtiers du golfe de Guinée, le volontarisme affiché de Conakry est regardé avec bienveillance au siège de l'état-major français à Balard.

Visite parisienne

Plus qu'un retour au statu quo ante, la France et la Guinée pourraient en effet voir leur collaboration se renforcer. Le sujet a ainsi été au centre de la visite du ministre guinéen de la défense, le général Aboubacar Sidiki Camara alias "Idi Amin", mi-juin à Paris, à l'occasion du salon d'armement Eurosatory auquel il avait été personnellement convié par les autorités françaises.

Durant son séjour parisien, "Idi Amin" s'est longuement entretenu avec le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, à propos des pistes de coopération et plus lar-

gement de la situation sécuritaire dans la région. La junte avait parallèlement dépêché, plus discrètement, à l'évènement une délégation d'experts militaires privés guinéens, chargés d'identifier des fournisseurs à même d'équiper l'armée nationale en uniformes et en systèmes de surveillance et d'interception (AI du 30/06/22).

Quelques semaines plus tôt, le patron Afrique du Quai d'Orsay, Christophe Bigot, avait déjà évoqué le sujet d'un renforcement de la coopération sécuritaire avec Mamadi Doumbouya et le chef de la diplomatie guinéenne, Morisanda Kouyaté (AI du 18/05/22).

L'épineuse question des droits humains

Ce rapprochement sécuritaire a par ailleurs fait des émules chez les opérateurs privés du secteur de la défense. Ces derniers mois, une poignée d'entre eux se sont ainsi succédé à Conakry. Un activisme que prennent bien soin de maintenir à distance les autorités françaises.

La discussion entre Paris et Conakry est facilitée par la "francophilie" affichée de Doumbouya, lui-même ancien légionnaire français. Le rapprochement contraste avec le climat glacial qui a prévalu dans les dernières années de l'ère Alpha Condé entre les deux capitales, et alors que le troisième mandat de l'ex-président guinéen avait cristallisé les tensions. Il suscite également des effets de bord avec Moscou, très présente sous Condé et maintenue à distance jusqu'à maintenant par Doumbouya (AI du 11/07/22).

Néanmoins, l'avancée des discussions sur la coopération militaire entre les deux pays pourrait trébucher sur l'épineuse question de l'avancée des droits de l'homme et du processus de transition démocratique en cours. Le pays fait actuellement face à une situation domestique tendue, résultant en partie de l'interdiction de toute manifestation par les autorités ainsi que de l'emprisonnement de plusieurs opposants accusés de "corruption". Si Paris n'entend pas, à proprement parler, conditionner une intensification de la coopération militaire à des avancées majeures sur ce dossier, plusieurs messages devraient être passés en filigrane en ce sens à la junte.

Source : AfricaIntelligence

Afrique de l'Ouest : Emmanuel Macron projette de se rendre en septembre à Niamey



Le président Emmanuel Macron devrait effectuer une visite officielle au Niger, pays amené à devenir le hub stratégique de la "réarticulation" de la présence française au Sahel.

Les autorités nigériennes planchent actuellement sur une visite du président français Emmanuel Macron à Niamey au mois de septembre. Elle permettrait de célébrer "l'excellence du partenariat entre la France et le Niger", alors que le pays est amené à devenir le centre névralgique des opérations françaises au Sahel. En amont, le ministre français des armées, Sébastien Lecornu, et sa collègue des affaires étrangères, Catherine Colonna, se sont tous deux rendus à Niamey les 15 et 16 juillet pour mettre, avec la partie nigérienne, la dernière main au programme du séjour du président Macron. Ils ont effectué des séances

de travail avec leurs homologues Hassoumi Massaoudou (affaires étrangères) et Alkassoum Indatou (Défense), et ont été reçus par le président Mohamed Bazoum.

Prévue sur une journée et demie, la visite d'Emmanuel Macron au Niger comprend un entretien bilatéral avec Mohamed Bazoum et une visite aux militaires français de l'opération Barkhane sur la base aérienne projetée (BAP) de Niamey. Après la rétrocession aux autorités maliennes des bases de Kidal, Tessalit, Tombouctou, Menaka et Gossi, ce site sert de plaque tournante aux conteneurs à destination des ports de Cotonou, Lomé et Abidjan avant leur transfert vers la France. Le retrait de Gao, dernière emprise militaire française, prévu à la fin de l'été, entraînera le stationnement au Niger de près de 1 000 soldats français.

Un volet développement

Outre le volet militaire, la visite d'Emmanuel Macron au Niger devrait être marquée par d'importantes annonces en matière de développement, notamment sur le thème de la scolarisation des jeunes filles et sur celui du soutien aux secteurs de l'économie affectés par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Le volet développement de la visite de Macron à Niamey a été préparé de longue date par l'Agence française de développement (AFD). Son directeur, Rémy Rioux, s'était rendu au Niger en avril, puis fin juin, cette fois avec son adjointe Marie-Hélène Loison. Avant le Niger, Emmanuel Macron doit déjà séjourner du 25 au 28 juillet au Cameroun, puis au Bénin (AI du 13/07/22).

Source : AfricaIntelligence

BASKETBALL : Hamchetou insiste sur l'écoute mutuelle

La récente affaire de boycott des matches suivi de suspension à vie de joueurs continue de défrayer la chronique dans le milieu de la balle au panier. Ancienne capitaine de la génération dorée de 2007, Hamchetou Maïga a tenu pour responsables les différentes parties concernées et les a invitées à s'écouter mutuellement.

Le basket-ball malien vit actuellement une période très sombre de son histoire. Sans président ni de secrétaire général principal, suspendus tous les deux dans une supposée affaire d'harcèlement sexuel sur des joueuses, la Fédération malienne de basket-ball (FMBB) vient également d'être secouée par une affaire de primes impayées dont la réclamation par des joueurs de l'équipe nationale masculine Seniors a été suivie par le boycott des deux premiers matches éliminatoires pour la Coupe du monde 2023. Conséquences : le Mali a été par la suite disqualifié du tournoi par la FIBA. En représailles, la FMBB a, à son tour, radié à vie les 7 joueurs désignés frondeurs. En tant qu'ancienne du Nid des Aigles Dames, Hamchetou Maïga a tenu à donner son point de vue sur cette situation critique qui ne présage pas de lendemains meilleurs au basket-ball du pays pourtant cité comme une référence sur tous les continents. « Autant les jeunes n'auraient pas dû refuser de représenter le Mali (que je ne supporte point mais leur grande frustration peut en être les raisons), sachant l'échéance et qu'eux-mêmes seraient les premiers perdants pour leur non qualification, autant je trouve que la FMBB aurait dû réagir autrement. Suspendre ces jeunes à vie, est excessif surtout des jeunes qui ont pendant des années malgré toutes les difficultés dignement représenté le Mali. Cela me désole et me fait très mal de nous voir nous faire du mal entre nous », a expliqué l'ancienne capitaine de l'équipe vainqueur de l'Afrobasket Dames Sénégal 2007 qui n'apprécie pas l'attitude de ses frères de l'équipe nationale. « Pour moi je compare toujours la patrie au sacrifice qu'un militaire d'une part fait en décidant de représenter le Mali, il/elle est prêt à donner sa vie pour la sauvegarde de la patrie. De ce fait pour moi, il n'y avait jamais d'assez de raisons valables pour refuser de porter / représenter la patrie après avoir

pris l'engagement de le faire ». Néanmoins, l'ancienne reine du plancher reconnaît que tout n'est pas rose dans la gestion de la discipline. « Depuis belle lurette, du temps de nos parents, le monde du basket souffre. Que cela soit en termes d'équipement, d'organisation des compétitions ou des voyages la liste est longue...il y a peut-être eu des améliorations mais il reste beaucoup à faire. L'ancienne génération sera super contente de recevoir ce que l'actuelle reçoit aujourd'hui. Mais malheureusement les temps ont beaucoup changé ainsi que les mentalités et les capacités d'analyse ou d'acceptation de certaines choses »,

admet-elle.

Dans l'optique de pouvoir rabibocher les joueurs frondeurs et les instances dirigeantes, Hamchetou Maïga a lancé « un cri de cœur » au ministre des Sports, à la FMBB pour revoir leur décision et permettre un échange qui met encore en avant le sport malien dans son épanouissement tout en travaillant sur un accord de mise en droit de ces vaillants représentants du pays. « Ce qui se passe aujourd'hui avec le basketball malien fait mal. Un de nos problèmes est que l'on se parle mais malheureusement ON NE S'ÉCOUTE PAS! Car ce qui s'est passé à Kigali est inadmissible et aurait pu être évité. Le Mali même a trop souffert ces temps-ci, ainsi espérant que nous allons prendre le temps de s'écouter et de travailler ensemble pour notre bonheur et celui de notre belle patrie. Encore une fois, ÉCOUTONS NOUS pour trouver des solutions adéquates à ces problèmes auxquels fait face le basket-ball malien », a-t-elle proposé.

Alassane Cissouma
Source: Mali Tribune





♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre position professionnelle évoluera favorablement. Il sera trop tôt pour savoir combien de temps, il vous faudra attendre pour obtenir ce poste que vous convoitez. Vous recevrez des encouragements suffisamment forts pour vous faire patienter.

Un « top là » suffira à vous convaincre que l'affaire sera dans le sac. Au-delà de cette transaction, une connivence s'installera dès vos premiers échanges. Vous envisagerez de vous associer, mais vous voudrez que tout soit bien clair financièrement.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Des frustrations et des accrochages vous amèneront à remettre des choses en question quant à votre travail. Ne prenez pas de décisions hâtives et relativisez. Avec un peu de temps, vous verrez que ce n'était pas la peine de vous mettre dans un tel état.

Vos discussions porteront sur des sommes d'argent, des montants à obtenir ou à rembourser. Vous adresserez des demandes, remplirez des dossiers pour faire valoir vos droits. Vous imaginez ces démarches simples et rapides, elles seront compliquées.



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec le sourire que vous allez au travail. La complicité revient avec vos collaborateurs. L'un d'eux peut vous apporter de l'assistance dans vos tâches. Vos activités vous font évoluer progressivement. Un nouveau contrat pourrait être en pourparlers.

L'argent est au cœur de vos préoccupations. Vous décidez de reprendre en main le contrôle de la situation. Une meilleure gestion s'amorce. Vous prenez de sages résolutions pour limiter les frais inutiles. Malgré cela, un coup de cœur peut arriver.



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous recherchez un emploi, vous entrez dans la meilleure journée du mois en termes de contacts et de propositions ! D'ailleurs, une fois embauché, votre progression sera fulgurante. Vous rencontrerez les bonnes personnes au bon moment...

Question de philosophie, vous déciderez de payer comptant tous vos achats, quitte pour cela à restreindre le nombre de vos dépenses. Vous ne voudrez pas mettre le doigt dans l'engrenage du crédit... Votre objectif financier ? Zéro endettement...



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Vous prendrez les devants sans vous laisser manipuler par les personnes qui vous entoureront. Au contraire, vous mènerez votre barque avec brio et si certains admireront votre faculté à donner le meilleur de vous-même, d'autres vous jalouiseront.

Vous aurez la folie des grandeurs et elle se répercutera sur votre manière de gérer votre budget et d'effectuer vos achats. Attention à ne pas décoller de la réalité en vous offrant des objets magnifiques, mais qui ne serviront qu'à épater la galerie.



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Le poids des responsabilités et la charge de travail qui vous seront attribués pèseront sur vos épaules. Vous aurez beaucoup de mal à tenir la cadence imposée. Mais vous n'aurez pas le choix. La pression sera importante et on ne vous fera pas de cadeaux.

Avec l'entrée du Soleil dans votre secteur financier, vous pourriez constituer un dossier dans le but d'obtenir un prêt, une aide, une subvention. Certains d'entre vous consulteront un juriste pour récupérer un dû. Vous ne vous laisserez pas faire.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous faites de nouvelles rencontres dans votre service. L'un de vos collègues peut vous apporter du réconfort malgré la fatigue de la journée. Grâce à son soutien, votre motivation repart. Mercure en Balance peut vous inciter à une formation commerciale.

Vénus dans votre signe complique beaucoup les économies. La vie vous tend des pièges. Vous cédez facilement aux dépenses suite à des invitations. Il faut vous attendre à des regrets sur des frais. Si vous faites du shopping, fixez impérativement une limite.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre seule ambition professionnelle consistera à pouvoir agir comme bon vous semble ! Votre manque de constance et votre petit poil dans la main freineront votre avancement. Assis derrière votre bureau ou sur votre machine, vous ne ferez que bâiller...

Si vous êtes locataire, vous pourrez souscrire une demande d'aide financière personnalisée au logement, les fameux APL ! Avec la mise en place de nouveaux barèmes, vous apprendrez que l'importance de vos revenus vous empêchera d'en bénéficier.



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le climat pourrait se durcir dans votre travail. Vous pourriez être en butte à des critiques injustifiées, à des heurts avec un collègue ou à des accords remis en question. Dans votre intérêt, évitez de hausser le ton. Les choses finiront par se calmer.

Méfiez-vous des évaluations erronées ou des négligences dans vos paiements, sans parler des mauvais plans pouvant carrément tourner à l'arnaque. Malgré tout, vous aurez le soutien du Soleil. De bon conseil, il vous aidera à déjouer les pièges éventuels.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ce sera une journée chargée, mais motivante qui vous attendra. Vous pourrez montrer de quoi vous serez capable. À fond derrière vous, Saturne poussera vos ambitions et boostera votre puissance professionnelle. Vous accepterez de relever un challenge.

Vous trouverez le temps long, à cause de ce retard. Lorsque tout redeviendra à la normale, vous vous garderez bien d'exprimer votre mécontentement ouvertement. Tout sourire, vous saurez profiter de contretemps pour demander des dommages et intérêts.



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Une étape importante arrive dans votre vie professionnelle. Elle concerne la prise d'autonomie. Vous désirez travailler en mettant en valeur vos compétences. La recherche d'un nouveau poste peut demander du temps. Un collègue chevronné peut vous aiguiller.

Gardez encore un fond de trésorerie. Le contexte est aux charges difficiles à éviter. L'argent part aussi vite qu'il entre. Vénus en Balance vous rend dépensier juste pour le plaisir. Des accessoires de mode et refaire la garde-robe, peuvent vous attirer.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous ne compterez pas vos heures. En ce qui vous concerne, il faudra plutôt parler de jours..., tant votre charge de travail sera lourde. Contrairement à bon nombre de vos collègues, vous ne vous plaignez jamais. C'est votre petite satisfaction.

Sous la domination de Neptune, vous vous défendez d'être matérialiste. Effectivement, vous ne le serez pas aujourd'hui... Vous serez dépensier, futile et irresponsable ! Même pris la main dans le sac, vous serez capable de nier les faits.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali: Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Face aux nouvelles technologies individualisées de notre époque, votre journal prendra le pas sur les autres. Tout d'abord de la manière la plus grande en analysant pour les abonnés les contenus et puis en montrant que vous êtes là.

1112 Malikilé

Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1113 Malikilé

Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition: La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Année MS-RFP
Dr Choguel Kokalla Maiga fait le bilan de l'an I de la rectification

Le Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1115 Malikilé

Burkina Faso-CEDEAO
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!

Adema - PASJ: Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Nouvelle Constitution
Le top départ!

Mali: La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23